

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA.....	\$4.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE.....	\$8.00
MONTREAL ET BANLIEUE.....	\$10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA.....	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE.....	\$3.00

Directeur: **HENRI BOURASSA**

LE DEVOIR

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

A propos de banques

Manoeuvre habile — Où aboutira-t-elle?

Entre la faillite de la Home Bank et le sauvetage de la Banque Nationale, le gouvernement fédéral a jusqu'ici manœuvré avec dextérité. A la demande des déposants de la banque ontarienne, il a ordonné une enquête judiciaire qui ne sera pas finie de siôt. Les poursuites intentées aux administrateurs ont chance de durer aussi longtemps. Cette double échappatoire a permis aux ministres, grâce aux bons offices d'un député ami, de faire prendre la tangente à la proposition d'enquête parlementaire, déposée par le député travailliste de Calgary, M. Irvine. Au reste, cette attitude est plausible. Mais ce n'est qu'un répit. Il faudra, un jour ou l'autre, prendre action, comme disent les Anglais, et sur le cas particulier de la Home Bank, et sur la leçon qui s'en dégage pour toutes les banques.

D'avance, afin de se mettre en règle avec leurs électeurs, plusieurs députés ont appuyé la demande de remboursement par l'Etat, présentée par les déposants de la Home Bank. Un député ministériel, M. Saint-Père, a réclamé l'application du principe posé à Québec en faveur de la Banque Nationale. C'est logique. Si le gouvernement de Québec a raison de mettre le crédit de la province au service d'une banque fédérale en péril de mort, le gouvernement d'Ottawa a des obligations plus rigoureuses à l'égard de toutes les banques qui détiennent de lui leur existence légale. S'il est démontré que le ministère des Finances a eu connaissance de la mauvaise administration de la banque en faillite et qu'il lui a permis de continuer ses opérations, au détriment de ses créanciers, la responsabilité de l'Etat est encore plus lourde. A cet égard, la querelle amorcée entre libéraux et conservateurs autour de la personne de sir Thomas White ne change rien à l'affaire, du moins quant aux droits éventuels des créanciers de la banque.

Quelques députés, dont M. Church (de Toronto), estiment que la responsabilité devrait se partager entre le gouvernement et l'Association des banquiers. En équité, ce point de vue est probablement juste. Mais si la proposition prenait corps et se généralisait, elle aboutirait à la création d'une banque d'Etat qui finirait par absorber toutes les autres. Il est bon d'y regarder à deux fois.

A la suite de chaque faillite de banque, le public s'émue, tout le monde suggère des remèdes, réclame des modifications à la Loi des banques. Les banquiers résistent. Le gouvernement laisse passer la crise; ou, si l'émotion menace de durer, il donne au public quelques bribes de satisfaction apparente. Et tout rentre, non pas dans l'ordre, mais dans la routine, jusqu'à la crise suivante.

Sans doute, avant de bouleverser le régime financier du pays, il faut tout examiner, tout peser, ne pas accepter les yeux fermés toutes les suggestions inspirées souvent par la passion démagogique ou les exigences particulières. Mais de là à l'inertie, il y a loin.

Fidèle aux inspirations qui l'éclairent, la Gazette, organe des banques et des banquiers, est d'avis qu'il n'y a rien à faire que de laisser toutes choses en l'état actuel. Elle le prend de très haut avec les gens qui parlent de réformes. "La liberté et la facilité avec lesquelles certains gens disposent de l'argent d'autrui est tout à fait remarquable", écrit-elle avec une dédaigneuse ironie, en marge du débat de jeudi. Le mot est joli; mais c'est une arme à deux tranchants: il est facile de la tourner à coup droit contre les banques. On croirait même que cette sentence a été écrite à leur intention. Car enfin la Gazette elle-même admettra, je présume, que les deux milliards et plus de dépôts, encaissés par les seize banques à charte, c'est de "l'argent", et de l'argent qui n'appartient pas aux banques. Or, de cet "argent d'autrui", les banques "disposent avec une liberté et une facilité tout à fait remarquables". La plupart des faillites de banque proviennent précisément du fait que leurs administrateurs ont disposé avec trop de facilité de l'argent d'autrui.

La-dessus, la Gazette fait une observation partiellement vraie. Elle met en relief, en s'en moquant, l'apparente contradiction de certains détracteurs des banques, dans l'Ouest notamment: ils reprochent aux banques de trop restreindre leurs prêts, dit-elle, et ils parlent sans cesse d'entraver leurs opérations de crédit. Dans l'ensemble et superficiellement, l'observation est juste. Mais si l'on va au fond des choses, il n'en est plus ainsi. La plupart des banques ouvrent un crédit trop facile aux grosses entreprises de spéculation et trop restreint aux petites opérations du négoce courant. Cette tendance s'est singulièrement accrue depuis la diminution du nombre de banques et la multiplicité de leurs succursales. La plupart de ces succursales font l'office de pompes à suction: elles drainent les épargnes des campagnes et des petites villes et les concentrent au bureau-chef où l'administration les emploie souvent au lancement ou au soutien de vastes entreprises plus ou moins hasardeuses. On dira peut-être que cela est plutôt vrai des banques moyennes ou petites, que des grandes institutions. Possible. En tout cas, c'est un vice du système; et ne chercher le remède, comme on l'a fait jusqu'ici, que dans l'absorption des petites banques par les grandes, c'est ouvrir la porte à un autre danger, à une autre source d'abus: le monopole de l'argent et du crédit.

A cela la Gazette répond en citant l'exemple de la Grande-Bretagne. En Angleterre, paraît-il, cinq banques, avec sept mille succursales, répondent à tous les besoins du public. Certes, personne ne conteste la puissance et l'efficacité du régime des banques anglaises... en Angleterre. Mais les conditions économiques de l'Angleterre et celles du Canada diffèrent radicalement. L'Angleterre est un petit pays, surpeuplé, hautement industrialisé, riche d'argent, de traditions et d'habitudes qui font de son peuple la première des nations commerçantes. Avec raison, lord Rosebery disait un jour que les Anglais ont grand tort d'en vouloir à Napoléon de les avoir traités de "boutiquiers", puisque c'est à la pratique heureuse du négoce qu'ils doivent leur puissance et leur prospérité. Mais de là à conclure qu'une banque, située et administrée à Montréal ou à Toronto, peut répondre aux besoins économiques de l'Alberta ou de la Saskatchewan, aussi facilement et de la même manière qu'une banque de Londres sert les intérêts du Lancashire ou des Midlands, il faut être triplement enroûté de colonialisme pour le croire et le soutenir. Chose certaine, ni la Gazette, ni ses patrons de l'Association des banquiers n'en persuaderont les gens de l'Ouest. Ils feraient mieux de chercher une solution équitable et conforme aux conditions de notre pays.

Cette solution se trouverait-elle dans une adaptation du régime inauguré aux Etats-Unis avec la création du *Federal Reserve Board*? C'est à voir. Peut-être vaudrait-il la peine d'essayer une combinaison des deux régimes, en limitant le nombre des succursales et en limitant le champ d'opérations de chaque banque. Pour les besoins du petit crédit industriel, agricole ou commercial, on trouvera un remède plus efficace dans la diffusion des caisses populaires du type Raiffeisen ou Luzzatti, dont nos caisses Desjardins offrent un modèle assez complet. A tort, les banques ont jusqu'ici combattu l'établissement et la diffusion de ces caisses.

Au point de vue de la sécurité des déposants, il y a d'autres aspects à envisager: la suppression du "privilège" garanti aux dépôts d'Etat, l'interdiction aux banques d'émettre du papier-monnaie, les relations des banques avec les *trusts* qui leur sont affiliés, la limitation des marges de crédit en raison des ressources de chaque banque, etc., etc. Tout cela reste à étudier.

Chose certaine, il ne suffira pas, selon la juste parole de M. Irvine, "de pieuses expressions de confiance de la part des banquiers pour restaurer la confiance du public dans notre régime de banques". Voici bientôt cinquante ans que l'on vante ce système comme "le meilleur au monde"; et, durant le même espace de temps, il a failli plus de banques canadiennes qu'il n'en reste debout aujourd'hui. De celles qui ont survécu, il s'en trouve plus d'une, parmi les plus huppées, qui n'ont échappé à la banqueroute que parce qu'on les a soustraites par des moyens *extralégaux* aux conséquences de leur maladministration.

Un exemple entre mille. La petite banque de Saint-Hyacinthe, parfaitement solvable, a été mise en faillite parce qu'elle avait placé trop de fonds dans une entreprise locale de chemin de fer; la grosse Banque de Commerce en a fait autant, à coups de millions, en faveur de Mackenzie et Mann: l'Etat l'a sauvée de la banqueroute en gorgant ses débiteurs aux dépens des contribuables. Les gens qui pensent les droits et les faits au poids de l'or estimeront sans doute que le rapprochement est grotesque. Songez donc: comparer une infime banque de village à la troisième institution financière du pays! N'empêche qu'une opération identique a mené la petite banque à la ruine et la grosse banque à la prospérité. Pourquoi? Parce que, dans le premier cas, on a appliqué les sanctions de la loi et que, dans le second, on les a suspendues pour leur substituer des subsides d'Etat. La petite banque a subi la peine de sa faute, la grosse institution a reçu la récompense de son audace.

Le péril et l'immoralité du régime actuel, c'est précisément qu'il offre, au moins dans l'usage, une prime à la surenchère de la malversation. Si une banque devient assez puissante pour que sa faillite ébranle le crédit public, elle est à peu près assurée de l'impunité. Plus sa situation est mauvaise et son administration compromise, plus elle a de chances d'être secourue par l'Association des banquiers et les pouvoirs publics — surtout si elle a pris soin de s'assurer des influences dans le monde politique, ce qui n'est pas difficile à qui "dispose librement de l'argent d'autrui".

C'est cet aspect arbitraire du régime qui est détestable. Quoi qu'en disent les pachas de la Haute Banque et leurs ulémas de la grosse presse, il faut en sortir, tôt ou tard; pas avec la certitude d'obtenir la sécurité absolue, ni avec l'espoir de contenir tout le monde, mais au moins pour se rapprocher d'un régime d'ordre, d'équilibre et de chances égales pour tout le monde.

Henri BOURASSA.

L'actualité

Dépêchons-nous!

On sait que chaque jour de séance du parlement fédéral nous coûte \$30,000. La Plume a été frappée par le chiffre et a cherché, non sans succès, le moyen de réduire ces frais. Voici l'ébauche du projet de loi qu'il n'a bienveillamment communiqué:

"Attendu que nous sommes soumis au régime parlementaire des partis;

"Attendu que chaque député vote constamment suivant les indications de son chef;

"Attendu que de mémoire d'homme jamais un discours n'a changé un seul vote en Chambre;

"Attendu que les frais de chaque journée de séance de la Chambre des communes se montent à \$30,000;

"Attendu que lesdits frais sont surtout constitués par les traitements de sténographes chargés de rapporter les discours; les salaires des employés de l'imprimerie du roi, chargés de les composer et de les imprimer; les frais de papier, etc.;

"Attendu qu'il n'est pas un député qui ne se plaigne que la vie politique est pour lui coûteuse, qu'elle entame sa clientèle et ses économies et compromet l'avenir de sa famille;

"Attendu que l'amour du sacrifice est si commun qu'il est à craindre que nous trouverons toujours des députés;

"Il est décrété:

"Art. 1.—Au début de chaque session, le Sénat et la Chambre des communes sont réunis par Son Excellence le gouverneur général et, après lecture du discours du trône, chacun de ces corps ayant regagné sa chambre respective procède à la délégation des pouvoirs.

"Art. 2.—Le chef du gouvernement, le chef de l'opposition officielle et le chef du parti progressiste reçoivent de chacun de leurs partisans une procuration en bonne et due forme les autorisant à parler en leur nom.

"Art. 3.—Immédiatement après l'accomplissement de cette formalité, les Chambres sont ajournées sine die.

"Art. 4.—MM. King, Meighen et Forke se réunissent tous les jours, pendant que les ministres pourrout, tout comme les députés, vaquer à leurs occupations.

"Art. 5.—M. King soumet les projets de loi au sujet desquels MM. Forke et Meighen font valoir leurs oppositions ou observations.

"Art. 6.—Immédiatement avant la sanction des bills, la députation les adopte pro forma en première, deuxième et troisième lecture, pour maintenir l'esprit de la constitution.

"Art. 7.—Le Sénat fait comme la Chambre des communes.

"Art. 8.—Suivant les formalités ordinaires, les projets de lois sont ensuite soumis à la signature de Son Excellence.

"J'ai calculé, avec les services d'un expert, que cette formalité prendrait tout au plus trois jours. Les sessions durent, à l'heure actuelle, près de six mois en moyenne. Juge de l'économie que je propose, sans en rien modifier les résultats obtenus avec le mode de procéder actuellement en vigueur. Car les députés qui, contrairement à toute prévision, voudraient changer de parti pourrout toujours voter à droite ou à gauche sur chacun des projets de loi. De six mois je réduis les sessions du parlement à six jours au plus.

"Et cette proposition est d'autant plus opportune qu'il n'y a, à l'heure actuelle, qu'une seule femme-députée à la Chambre. Il y en aura sans doute dix dans la prochaine Chambre. Worse is yet to come..."

ALIKUIS.

L'union des deux partis se soude

Progressistes et libéraux semblent disposés à se faire des concessions mutuelles — Leur désunion ne pourrait profiter qu'aux conservateurs — Les deux pierres d'achoppement King et Gouin ont été dynamitées.

(Par Léo-Paul DESROSIERS)

Ottawa, 22. — Une entente implicite apparente existe actuellement entre les deux partis dirigés par MM. Mackenzie King et Forke. Divers incidents le révèlent chaque jour. Lorsque les fermiers, par exemple, ne sont pas absolument satisfaits de l'attitude du gouvernement, ils quittent la Chambre pour ne pas voter. Lorsqu'ils prononcent des discours, ils adressent presque tous leurs sarcasmes aux conservateurs et particulièrement à M. Meighen dont ils n'aiment pas beaucoup les idées. Ils se laissent persuader plus aisément qu'on ne le supposait d'avance quand, par hasard, le gouvernement propose à la Chambre la formation d'un comité qu'ils n'approuvaient pas beaucoup au fond. Enfin, progressistes et libéraux, depuis le début de la session, tapent ensemble et de tour de bras sur le parti conservateur, leur ennemi commun, votent ensemble contre lui et cherchent à lui couper, autant que possible, le chemin du pouvoir.

L'approche du danger a été pour les uns et pour les autres le commencement de la sagesse. Les élections de Kent et d'Halifax les ont fait réfléchir. Séparés, ils risquaient la défaite; unis, ils peuvent rester triomphants à condition que les uns et les autres comprennent les nécessités du moment, la situation politique, et adoucissent les angles sur lesquels ils se blessaient réciproquement. Les gens de l'ouest paraissent même vouloir réduire leurs demandes au strict minimum, afin de les rendre acceptables au gouvernement tout d'abord et ensuite à l'est; et les libéraux, de leur côté, font sans doute un effort sérieux pour connaître les vrais griefs des provinces des prairies, et leur donner une satisfaction légitime.

Pour cette session-ci, tout danger semble écarté. Les progressistes paraissent vouloir se contenter d'assez peu. Tout d'abord, ils ont besoin, un besoin pressant et très légitime dans la plupart des cas, d'embranchements ferroviaires. On ne peut les en blâmer. Certains districts perdent chaque année des sommes considérables et ne peuvent se développer faute de communications. Alors le gouvernement ayant changé la forme de son bill, cette année, ils obtiendront ce qu'ils veulent. La Chambre des communes et le Sénat approuveront et désapprouveront chaque embranchement, à son propre mérite. Dans trois ans, plusieurs régions s'ouvriront à une nouvelle et entreront définitivement dans le domaine de la civilisation.

Les progressistes obtiendront ensuite une diminution de tarif, ou plus probablement, une diminution très considérable de la taxe des ventes sur les instruments agricoles. Cette concession leur sera précieuse, car s'il est vrai que beaucoup de fermiers ont besoin de renouveler entièrement ou en grande partie leurs machines, ils pourrout désormais le faire à de meilleures conditions et en réalisant des économies substantielles.

D'ailleurs les progressistes semblent réaliser aujourd'hui un fait qu'ils ont besoin de méditer et de

connaître plus parfaitement. Le parti libéral est plus favorable et plus amical que le parti conservateur. Mais s'ils forcent le parti libéral à trop leur accorder, si par leurs exigences, leur insistance et même leurs menaces, ils obtiennent du gouvernement plus que le gouvernement ne devrait céder, leurs victoires se tourneront vite contre eux-mêmes. Car, en accordant trop à l'ouest, le parti libéral se détruirait lui-même dans l'est à l'avantage du parti conservateur, et une bonne journée, ils se trouveraient en face d'un cabinet conservateur qui aurait moins de sympathies pour leurs demandes. C'est un peu pour eux une question de ne pas tuer la poule aux œufs d'or.

Car, les progressistes, aujourd'hui, il ne faut pas l'oublier, sont dans une position stratégique où ils peuvent faire du mal aux libéraux, et, par le même fait, à eux-mêmes. Sans espérances de former jamais un parti qui aura une majorité absolue aux Communes, leur intérêt est d'appuyer le parti qui fait le mieux leur affaire tout d'abord, et de le maintenir sur les bancs ministériels. S'ils détruisent eux-mêmes ce parti en le forçant à trop de concessions, et ils sont capables de juger ce point, ils mettront au pouvoir un parti conservateur qui aura une majorité absolue et n'obéira plus qu'à ses idées, à ses intérêts, et à ses principes.

Le troisième parti est donc intéressé à se montrer raisonnable. Et l'on peut aussi ajouter que, depuis le début de la session, ils s'est montré raisonnable. Mais les progressistes ont leurs électeurs en arrière d'eux, et si, en se montrant raisonnables comme ils doivent l'être, ils ne satisfont plus leurs électeurs qui sont habitués à plus de demandes, à des réclamations plus fortes, ils seront obligés un jour de leur obéir ou de subir une défaite. Alors ils doivent mettre ces électeurs au courant de la situation présente afin que l'arrière soit d'accord avec l'avant, et que les troupes partagent les connaissances et les opinions du chef.

Les députés du Québec, pour quelques-uns des moins, semblent comprendre parfaitement la situation. Pour assurer la combinaison actuelle qui est à l'avantage du pays, ils ont fait taire des défiances naturelles et commencé à étudier avec sympathie quelques-uns des plus graves problèmes du l'ouest qui sont aussi quelques-uns des plus graves problèmes du pays. Ils reconnaissent que les provinces des prairies passent par une mauvaise (Suite à la troisième page.)

Ces propos

Vous vous rappelez peut-être les propos ou le *Soleil* affirmait que "certains extrémistes — peu nombreux, il est vrai — auraient voulu rendre coup pour coup, faire payer chaque injustice commise à l'égard des notres dans l'Ontario par une injustice équivalente envers la minorité dans Québec" et que, "si les pouvoirs publics s'étaient rendus à leurs désirs, nous aurions eu à notre tour un règlement XVII dirigé contre nos compatriotes anglais". Cela donna lieu, entre le *Soleil* et nous, à certains échanges d'observations.

Le *Soleil*, qui n'a pas encore donné le nom d'un seul des individus qui auraient tenu ces propos, déclare en même temps: "Le *Devoir* n'osa pas nier que les propos dont nous avons parlé ont été tenus à plus d'une reprise."

Comment pourrions-nous le nier puisqu'on ne nous réfère qu'à des potsins de club et à d'inévitables conversations particulières?

Si nous nous avisions d'écrire: On répète dans certains clubs de rue, certaines conversations de coins de rue, certaines personnes bien intentionnées nous ont même dit à nous-mêmes que l'un des rédacteurs du *Soleil* se propose de débiter en chair à pâté son directeur-gérant ou que celui-ci est décidé à refuser désormais tout travail d'imprimerie venant du gouvernement provincial, le *Soleil* pourrout bien protester que les deux propos n'ont pas plus de sérieux ou de vraisemblance l'un que l'autre; mais pourrout-il affirmer qu'ils n'ont pas été tenus?

O. H.

Bloc-notes

Journaux et papier

Rien qu'aux Etats-Unis, il se tire chaque jour 29 millions de numéros de différents quotidiens. C'est dire quelle formidable dépense de papier cela fait, dépense d'autant plus coûteuse que le papier qui a servi à imprimer un journal n'est plus ensuite qu'un chiffon dont l'industrie ne sait que faire. Il n'est donc pas étonnant que les Etats-Unis soient presque rendus à la limite de l'exploitation de leurs forêts, où il ont fait des coupes quatre fois plus considérables que l'aurait permis une saine politique forestière. Aussi, depuis quelques années, se sont-ils jetés dans nos bois. Le Canada, qui produisait en 1917 moins de sept cent mille tonnes de papier à journal en fabriquant en 1923 tout près du double, soit treize cent mille tonnes, dont plus de onze cent mille ont pris la route des Etats-Unis. Ainsi donc la plus grande partie de notre bois de pulpe sert aux Etats-Unis et nous dégarinissons nos forêts à leur bénéfice presque exclusif. Pendant ce temps, ils limitent eux-mêmes les coupes dans leurs forêts à eux, et leur production de papier à journal n'a monté que de 1,305,000 tonnes en 1913 à 1,495,000 tonnes en 1923.

La Chambre accueille froidement la déclaration de M. Poincaré

La composition de son nouveau cabinet provoque des remarques acerbes ou gaies — Le président du conseil dit qu'il faut écarter tout germe d'inflation financière — Equilibrer tous les budgets coûte que coûte.

La France ne retirera ses troupes de la Ruhr qu'en proportion du paiement des réparations.

PARIS, 31 (S. P. A.). — En présentant son ministère à la Chambre des députés, aujourd'hui, M. Raymond Poincaré a préconisé tout le programme de son ancien gouvernement et il a exprimé le "ferme espoir" que le problème des réparations allemandes se résoudrait rapidement lorsque les comités d'expertise auront fait connaître leur rapport. La Chambre a fait à M. Poincaré un accueil plutôt froid au moment où il montait à la tribune. Plusieurs députés éclatèrent de rire quand le président du conseil dit qu'aucun des politiciens choisis pour faire partie du nouveau ministère n'avait renoncé à aucune de ses opinions.

DANS LA RUHR

M. Poincaré a déclaré que le nouveau cabinet a dessein de poursuivre la politique internationale de l'ancien gouvernement et d'appliquer aussi la politique économique et financière approuvée par la majorité de la Chambre. Au sujet de l'occupation du territoire allemand, le président du conseil a dit: "La France ne pourra retirer ses troupes de la Ruhr qu'en proportion des paiements que fera l'Allemagne. La France n'échangera pas des gages positifs contre des promesses douteuses, mais elle a le ferme espoir qu'après que les experts auront remis leur rapport, un accord général et une liquidation rapide des réparations deviendront chose possible. Dès que les experts auront terminé leur travail, la France sera prête à étudier leur rapport et à chercher avec nos amis à découvrir les éléments d'une solution définitive."

ECARTER TOUTE INFLATION

M. Poincaré ne parla qu'incidemment des dettes de guerre de la France en traitant de la situation financière du pays. "Nous devons à tout prix écarter de nos finances tous les germes d'inflation", dit-il. "Le temps n'est plus où les peuples pouvaient vivre tranquilles chez eux, régler leurs budgets comme bon leur semblait et se désintéresser de leurs voisins. Aujourd'hui, il n'est pas une seule nation qui ne soit exposée à la curiosité des autres. Si nous avons des débiteurs, nous avons également des créanciers et d'ici à ce qu'un accord général concerté soit effectué, nous serons obligés d'adopter une attitude de réserve attentive."

LA FRANCE N'EST PAS IMPERIALISTE

Faisant allusion aux récentes critiques portées contre la France par l'ancien premier ministre Lloyd George, d'Angleterre, le président du conseil fit cette réponse: "La France victorieuse ne s'est jamais, depuis la signature du traité de paix, laissée endormir par des inspirations égoïstes. Elle n'a jamais nourri les desseins impérialistes ridicules qu'on lui prête si facilement."

Au grand étonnement de la Chambre, M. Poincaré affirma que le gouvernement adhérerait à la politique de résistance à toutes et chacune des appropriations non équilibrées par des recettes correspondantes. C'est sur ce point que son précédent cabinet est tombé et sur lequel insistait particulièrement M. de Lasteyrie, le ministre des finances, qui a été laissé hors du nouveau cabinet. Le président du conseil a fait remarquer que les efforts pour stabiliser le franc ne seraient efficaces que si la Chambre actuelle et celles qui lui succéderont persévéraient dans l'inexorable résolution d'équilibrer tous les budgets.

IL FAUT DES CREDITS D'ABORD

Le passage le plus applaudi du discours de M. Poincaré a été celui où le président du conseil déclara que la France ne pourrout pas évaluer la Ruhr avant que l'Allemagne ait commencé à faire des versements réguliers au compte des réparations. Sa péroraison a été saluée d'applaudissements, notamment par les groupes républicains et démocrates, mais en général les manifestations étaient de courte durée. A la fin de sa déclaration, M. Poincaré pria la Chambre de ne pas engager le débat avant que le projet de loi pourvoyant aux appropriations d'urgence n'ait été adopté, car, comme c'est le dernier jour du mois, il faut fournir au gouvernement les fonds requis pour les trois prochains mois. La députation accéda à cette demande par un signe de la main.

PAS D'ENTHOUSIASME

On put constater aujourd'hui que M. Poincaré s'est aliéné la sympathie de plusieurs des membres de la majorité qui appuyaient son ancien gouvernement. Il n'y avait point d'enthousiasme et les mots d'approbation étaient rares. En comparant ses déclarations avec le personnel du cabinet, qui comprend plusieurs adversaires de l'ancien ministère, les députés ne pouvaient s'empêcher de manifester de l'humour, de la surprise ou du désappointement. Un interrupteur passa cette remarque: "La même vieille politique promulguée par les anciens adversaires de cette politique." Un autre cria: "Le président du conseil est un bon homme d'Etat, mais comme politicien il n'est pas dans son élément."

Les vieux parlementaires présidèrent que la situation va changer cependant et que le gouvernement recueillera une majorité quand viendra le moment du vote sur la déclaration ministérielle. Ce pourrout être un vote de tolérance plutôt qu'un vote de chaleureuse approbation.

Baptiste, moyennant quelques dollars, leur a sacrifié ses forêts, ou plutôt, il a laissé ses gouvernants les leur vendre ou louer à vil prix, avec une imprévoyance coupable. Nous nous en apercevrons, peut-être, une fois nos forêts à peu près toutes rasées et nos campagnes dévastées, chaque printemps, par la crue des rivières qui les traversent. Mais il sera trop tard.

Quatre candidats

MM. Duquette, Petit, Rochefort sont candidats à la mairie, contre M. Martin. Il sont deux de trop et ils persistent tous jusqu'au bout, ils assureront à M. Martin un nombre de voix suffisant pour qu'il continue de rester maire, même s'il n'a pas la majorité absolue. Ce n'est sûrement pas cela qu'ils veulent. Dans ce cas, que ne s'entendent-ils sur une seule candidature d'opposition, — la meilleure des trois?

Public berné

Le directeur-adjoint du *Brooklyn Eagle*, un des journaux les plus en vue de l'est des Etats-Unis, vient de déclarer dans une récente conférence, selon *Editor & Publisher* (22 mars), qu'il a honte d'avoir vu la presse de son pays servir, pendant la guerre, d'organe à la propagande d'intempestive de Washington et que la presse américaine "a trom-

G. P.

CALENDRIER

Nouvelle lune, le 4, à 2 h. 23 m. du matin.
Premier quar. le 12, à 6 h. 18 m. du matin.

Pleine lune, le 19, à 9 h. 17 m. du matin.
Dernier quar. le 25, à 11 h. 34 m. du soir.
DEMAIN: mardi 1er avril 1924.
Saint-Hugues, évêque.
Lever du soleil, 5 h. 43.
Coucher du soleil, 6 h. 27 m.
Lever de la lune, 4 h. 41 m.
Coucher de la lune, 3 h. 42 m.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les service de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum, 25.
Minimum, 12.
Même date l'an prochain, 20.
Même date l'an dernier, 3.
BAROMETRE
8 heures a.m. 29.92, 11 heures a.m. 29.99,
1 heure p.m. 30.01.

Le groupe McGrath dans le Dail

Ce parti formé de républicains constitutionnels occupera une place importante.

Dublin, 31 (S.P.A.) — Le nouveau groupe parlementaire fondé par Joseph McGrath, ancien ministre, c'est-à-dire le parti des républicains constitutionnels, occupera une place importante au Dail Eireann. Cette faction sera en contact immédiat avec le général Liam Tobin, chef des mutins de l'armée, et avec ses amis. L'établissement de ce parti comme noyau de l'opposition républicaine diminuera de huit à dix voix la majorité du gouvernement de l'Etat Libre au Dail et

Une grève d'aviateurs

Pilotes et mécaniciens du service aérien de la firme qui transporte les courriers anglais quittent leur travail.

Croydon, 31 (S.P.A.) — Une grève d'un nouveau genre s'est déclarée ici aujourd'hui, la grève des aviateurs du service aérien de la firme qui transporte les courriers anglais par la voie des airs. Les pilotes et les mécaniciens employés aux courses à longue distance ont quitté leur poste à la suite d'un différend avec la nouvelle corporation à propos des tarifs de paie. Actuellement, les pilotes reçoivent 450 à 550 livres sterling par année, avec en plus dix schellings par heure durant les envolées, ce qui fait en certains cas un salaire annuel de 830 livres sterling. La nou-

M. Duquette commence sa campagne

M. Charles Duquette, candidat à la mairie, commencera sa campagne demain soir. Nous publions dès maintenant le lieu et l'heure de ses principales assemblées. M. Duquette, n'ayant pas le dor d'ubiquité, parlera à quatre endroits de manière à atteindre les électeurs des quatre coins de la métropole.

Ainsi demain soir à 8 heures il parlera au collège Saint-Henri, rue Saint-Jacques et invite tous les électeurs des quartiers Sainte-Catherine, Saint-Henri et Côte Saint-Paul.

Mercredi soir à 8 heures, M. Duquette sera à la grande salle du marché de Maisonneuve pour tous les électeurs de la partie est.

Jeudi soir, à l'Académie Saint-Paul, à 8 heures également. A 9 heures, le candidat à la mairie se rendra à la salle Prince-Arthur pour rencontrer l'élément juif.

Vendredi, grande assemblée à l'école Sallaberry, angle Robin et Beaudry pour la partie centre.

La liste des orateurs ne sera connue que demain.

Voici quelques notes biographiques pour ceux qui ne connaissent pas M. Charles Duquette.

Né à Montréal le 25 juillet 1869, il fit ses études commerciales chez les Frères des Ecoles chrétiennes au collège Saint-Henri de Montréal, entra ensuite dans le commerce pour l'abandonner en 1901 et devenir inspecteur en chef de l'Alliance nationale, en 1919 il devint directeur général de l'Alliance.

M. Duquette a été président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal de 1914 à 1915. Il est encore le président de la Canadian Fraternal Association.

La garantie des dépôts

Ottawa, 31 (D.N.C.) — On discutera probablement en chambre cet après-midi une résolution de M. Laidlaw, député de Vancouver, proposant au gouvernement de garantir des dépôts en banque jusqu'à concurrence de \$3,000.

LA TRAGEDIE D'UN PEUPLE

Histoire du peuple acadien, de ses origines à nos jours.
Orné de 88 illustrations hors texte:
66 photographies; 22 cartes anciennes ou modernes, dont 7 spécialement dessinées, par

Emile Lauvrière, professeur agrégé au Lycée Louis-le-Grand.

Deux tomes, environ 1100 pages.

C'est le livre capital sur l'Acadie et que tous doivent lire pour connaître l'histoire de ce peuple martyr qui tient à nous si étroitement par les liens du sang, de la religion et de la langue.

En vente au DEVOIR, \$4.85 franco pour les deux tomes; au comptoir, \$4.50.

Service de Librairie du DEVOIR, Téléphone Main 7460, Case postale 4020, Montréal.

(Voir annonces en 2e page)

La ville devra s'acquitter

LE JUGE DUCLOS CONDAMNE LA VILLE DE MONTREAL A PAYER UNE RECLAMATION DE \$2,333 A LA MONTREAL ABATTOIRS — UNE CAUSE D'ABORDAGE — UNE POLICE EN RETARD.

Le juge Duclos a condamné ce matin la ville de Montréal à payer la Montreal Abattoirs Company une somme de \$2,333.

La ville avait chargé en juin 1913 la Montreal Abattoirs Company, de ramasser toutes les charognes et bêtes mortes impropres à la consommation et de les incinérer moyennant \$7,000 par année. La compagnie a prétendu que la ville ne lui avait pas payé les mois d'août, de septembre, d'octobre et de novembre 1917 et réclamait \$2,333.

La ville a riposté en déclarant qu'il y avait compensation. Par l'article 541, de la loi 62, Victoria, chapitre 58, tel qu'amendé le 22 décembre 1916, la ville a droit d'imposer une taxe de mille dollars sur les abattoirs publics en compensation des dépenses occasionnées par le service d'inspection de la ville dans les abattoirs publics. La ville a subsequmment imposé la taxe par le conseil et prétend que la Compagnie des Abattoirs lui devait en 1917 une somme de deux mille dollars pour ses deux abattoirs. Elle a offert une somme de \$333 comme reliquat de dette.

Le juge a déclaré que la ville ne pouvait imposer la taxe de mille dollars par abattoir public et la per-

cevoir que si elle maintenait un service d'inspection dans lesdits abattoirs publics. Or, en réalité, la ville n'a jamais envoyé d'inspecteurs dans les abattoirs publics, mais c'est le gouvernement fédéral qui s'en est exclusivement occupé. Le juge conclut qu'il ne peut y avoir de compensation et condamne la ville à payer la somme de \$2,333.

Le juge Philippe Demers a rejeté une poursuite de J. Caron contre la Nationale de Paris. Le demandeur s'était assuré contre le feu le 21 décembre 1922, à ce qu'il prétendait, et avait passé au feu le lendemain.

Il réclamait \$190. La compagnie a riposté que l'incendie avait eu lieu le 22 décembre au matin et qu'elle avait signé la police d'assurance seulement dans l'après-midi du 22 décembre, et qu'ainsi Caron ne pouvait invoquer la police pour réclamer des dommages. Le juge a maintenu les allégués de la défenderesse et rejeté la poursuite avec dépens.

Le juge Demers a condamné M. A. Clermont à payer à A. Howell et Sons une somme de \$300 réclamee comme commission pour la vente d'une propriété du défendeur. Il a aussi condamné la Provident Freehold and Realty Company à payer à la National Steel Car Corporation une somme de \$2,311 pour travaux accomplis.

Le juge MacLennan siégeant en Cour d'Amirauté a entendu la cause de la Keystone Transport Compa-

ny contre la barge Bernon-L. La demanderesse allégué que le 30 juin dernier, son navire, le Keynor, a été frappé dans le canal Welland par la barge, grâce à une mauvaise manoeuvre de celle-ci. Elle réclame dix mille dollars. La défenderesse rétorque que le navire Keynor était en faute et réclame des dommages qu'elle laisse à la discrétion de la Cour d'estimer.

Le péage sur le pont Victoria

Le Chemin de fer national du Canada vient d'effectuer des changements notables dans les règlements de circulation sur le pont Victoria, lesquels entreront en vigueur demain. L'été dernier, l'Association des propriétaires d'auto s'était plainte auprès de sir Henry Thornton des lenteurs énormes occasionnées par la perception de péages sur les voitures, et en avaient demandé l'abolition complète. Sir Henry Thornton a répondu que les finances du Chemin de fer national du Canada ne permettaient pas pour le moment une telle largesse, mais qu'il verrait quand même à améliorer le service.

Dorénavant, les séries de cinquante billets ne seront plus vendues à l'entrée du pont comme jusqu'à maintenant. Elles seront en vente à la gare Bonaventure, aux bureaux des billets de la compagnie, rue St-Jacques, à la gare de Saint-Lambert, aux gares de la M. S. C. Rys, rue McGill, à Saint-Lambert et à Longueuil, et enfin aux bureaux des marchandises, rue Wellington.

Les autres séries de billets seront vendues comme par le passé à l'entrée du pont. Seulement, la perception s'en fera avec la vente, de sorte que l'automobiliste, en arrivant au pont, paiera et continuera sa route sans devoir s'arrêter à l'autre extrémité du pont pour donner le billet acheté en entrant.

En plus, les approches seront élargies de façon à permettre à deux rangées d'auto de se former. La première sera composée de ceux qui ont déjà des billets, tandis que les chauffeurs des autres machines, qui doivent acheter des billets, se tiendront sur la deuxième rangée qu'il leur sera loisible de quitter dès qu'ils seront munis de leurs billets.

Les autorités du chemin de fer veilleront aussi à ne faire circuler de trains que le moins possible durant les heures de congestion.

Pour ceux qui n'ont pas le temps de lire

Nous vivons à une époque un peu soite. Il y a des gens qui vous disent: "Je n'ai pas le temps de lire." Et ce qui est pire, c'est que c'est vrai.

Songez à ce que cela signifie! C'est tout comme si on vous disait: "Je n'ai pas le temps de manger." Mais vous en connaissez des gens qui n'ont pas le temps de manger. Ils ne mangent pas, ils avalent. Le temps les presse, ils doivent s'occuper de leurs affaires presque 24 heures par jour. Ils ont trop empressés et ils doivent attendre pour ne pas se faire manger par le monde. Ils ne font que passer leur temps à attendre pour ne pas se faire manger, le médecin prescrit des aliments substantiels, pour que le peu qu'ils avalent leur profite.

De même pour l'esprit: si vous n'avez pas le temps de lire, achetez des livres sérieux, des classiques — laissez-les! Il nous en reste bien peu: l'histoire du Christ, la Tragedie d'un Peuple et notre dernière acquisition, Les Quatre Evangiles en un seul (30 sous franco). Vous n'avez pas le temps de lire; mais n'avez pas la fatigue, la maladie, les mauvais temps qui vous condamneront à remettre un rendez-vous vous claque-muront chez vous. Alors vous étendrez le bras vers votre bibliothèque et celle-ci vous présentera la nourriture forte et substantielle, les comprimés, qu'il faut aux esprits qui ne peuvent manger souvent. Et, ensuite, songez à ceux qui vous entourent. Les livres qui ne vous servent pas leur serviront. Qu'ils soient de lecture tonique, de lecture profitable.

Vous savez que le plus beau de tous les livres, c'est le saint Evangile. Quatre évangélistes ont raconté chacun à leur manière la vie du Christ. Le chanoine Webb, le compilateur, s'est attiré les plus hautes louanges. Le cardinal Merry del Val lui écrivait, au nom de Sa Sainteté Pie X, disant: "Que votre livre soit lu et médité partout, afin d'alimenter la piété au sein des familles; et que la parole de la Bonne Nouvelle parfaite en elle-même, à toute page de chacun des écrivains sacrés, enrichisse cependant les lecteurs de cet important ouvrage, qui vient de l'union et de la fusion de ses principales sources."

L'évêque de Verdun en disait: "C'est une heureuse idée de fonder en un seul écrit les quatre Evangiles, sans y ajouter un mot au texte des écrivains inspirés et de présenter ainsi la vie de Jésus-Christ entière, complète, sans qu'il soit besoin de la répéter dans chaque évangéliste. C'est l'Evangile dans son unité, dans sa simplicité et dans sa grandeur."

Ce livre admirable doit être au sommet de toutes les bibliothèques, dans toutes les familles chrétiennes. Il a été édité d'ailleurs dans un but de propagande et c'est uniquement cela qui permet de vendre une reliure telle, solide, illustrée, sur papier fort, 383 pages de texte, pour 30 sous franco.

Recommandez le temps du carême: la Quinzaine de Pâques, toutes les cérémonies de la Semaine sainte et de la quinzaine de Pâques, texte latin et français, relié cuir, 55 sous franco; Missel et Vespéral, l'office des dimanches et fêtes avec texte français et latin expliqué, \$1.00 franco; 90 sous au comptoir.

Enfin, consultez la liste des livres pour enfants, en deux tomes, page, rubrique pour les enfants. Tous sont de très belles reliures.

Le Service de librairie du "Devoir" livre à domicile contre remboursement, sans frais, pour toute commande de deux dollars et plus, dans les limites de la ville.

Téléphone Main 7460; case postale 4020.

N.B. — La Tragedie d'un Peuple par Emile Lauvrière, \$4.85 par la poste, \$4.50 au comptoir ou livré en ville — s'envoie très rapidement.

Nous n'avons plus l'Histoire du Christ de Papini, mais comptons sur un nouvel envoi d'ici quelques jours et nous remplirons sitôt toutes les commandes reçues.

Le lait baisse

A partir de demain, le prix du lait baissera d'un sou à la chopine et à la pinte. Le lait de beurre et la crème non homogénéisée restent au même prix. La crème légère subira une réduction de trois sous la pinte.

Le port de Toronto

Toronto, 31. (S.P.C.) — A.O. Hogg, en président du Board of Trade de cette ville et A.A. Mulholland, homme d'affaires, se sont réunis, ont été nommés membres de la Commission du port de Toronto.

Une autre panne

Athènes, 31. (S.P.A.) — L'aéroplane anglais qui fait une course autour du monde sous le commandement de Stuart MacLaren a été forcé de descendre sur le lac St-Mathieu, dans l'île de Corfou. Le message qu'il donne est: nouvelle panne. La machine est quelque peu avariée. Lorsque les réparations auront été faites, l'envolée vers Athènes sera reprise.

Professeur décédé

New-York, 31 — M. Pierre de Bacourt, professeur de langues romanes à l'Université Columbia depuis de nombreuses années et auteur de plusieurs ouvrages sur la littérature française est mort hier à New-York.

M. Rochefort ne se retire pas

L'ADVERSAIRE DE M. MARTIN DECLARE QU'IL NE VEUT POINT CEDER LA PLACE A M. CHARLES DUQUETTE-IL TIENDRA BON JUSQU'AU BOUT

M. Luc Rochefort, candidat à la mairie, nous a remis, au cours de la matinée, le programme qu'il entend exécuter à l'hôtel de ville, s'il obtient les suffrages de l'électorat. Il désire apporter des réformes et quelques remèdes aux problèmes du chômage, du tramway, de la police et des dépotoirs à Montréal.

M. Rochefort nous a formellement déclaré ce matin qu'il restait dans la lutte jusqu'au bout et qu'il ne se retirera pas devant M. Charles Duquette, ni devant qui que ce soit. "Il s'agit de battre M. Martin, dit-il; or je suis l'auteur du mouvement déclenché contre lui, puisqu'en 1921 j'ai fait seul contre lui et que j'ai empêché qu'il soit élu par acclamation; il m'appartient donc de faire la campagne encore contre le maire Martin, cette année. Ce serait à M. Duquette de me laisser le champ libre, afin de mieux se débarrasser de notre adversaire commun, M. Martin."

Toute son organisation fonctionnelle, depuis un semaine, et rien ne peut l'amener à tout arrêter, dit-il, pour faire plaisir à M. Duquette et peut-être occasionner la victoire du maire Martin. M. Rochefort ne veut pas démoder dans les circonstances.

Le programme de M. Rochefort comporte ce qui suit:

"Chômage. Favoriser un rapprochement entre le capital et le travail de façon à remédier à une situation ouvrière qui est très pénible à Montréal."

"Police. Protection plus efficace des citoyens et de la propriété. Adoption d'un système moderne de contrôle des étrangers, au moyen de cartes d'identité ou autrement. La criminalité a atteint à Montréal des proportions effrayantes; j'en sais quelque chose parce qu'on a pillé ma maison deux fois en six semaines."

"Tramways. — Prix de passage moins élevés pour les ouvriers, sans compromettre le capital engagé dans l'entreprise. Même chose pour le service du gaz et de l'électricité."

"Kiosques. — Etablissement de kiosques sanitaires aux jonctions des grandes rues. C'est un service qui possède toutes les villes modernes bien organisées."

"Dépotoirs. — Débarrasser la ville des dépotoirs qui sont une menace pour la santé publique."

"Améliorations. — Terrains de jeu, bains publics, logements hygiéniques pour les ouvriers, enfin toutes les mesures, toutes les initiatives qui, assurément, le bien-être des citoyens."

M. Rochefort a tenu trois assemblées samedi et dimanche, la première à Notre-Dame-de-Grâce, et les deux autres au comité de M. Julius Levine (quartier Crémazie) et à Villerville. A Notre-Dame-de-Grâce, il a reçu une réception enthousiaste, à l'assemblée des propriétaires du quartier, au collège Lovola. M. Rochefort s'est prononcé en faveur du respect des règlements municipaux et contre la violation de leur esprit.

La discussion a roulé sur le dernier amendement adopté par le conseil, lequel détruit tout l'effet du règlement de la construction, patiemment édifié par les propriétaires fonciers, après des années de travail; l'assemblée s'est prononcée contre l'amendement qui favorise l'érection de maisons à deux logements avec une seule entrée, rue Marcell, rue Girouard, et avenue Notre-Dame-de-Grâce.

ASSEMBLEE DE M. PETIT

M. J.-H. Petit, candidat à la mairie, annonce qu'il tiendra une assemblée ce soir, à 8 heures 30, à la salle Delorimier, rue Mont-Royal, angle des Erables. Plusieurs orateurs porteront la parole.

La dernière séance du conseil

La dernière séance du conseil actuel aura lieu, jeudi, le 3 avril; le feuilleton comprend les articles suivants:

Rapport du comité exécutif recommandant un crédit de \$62,523.40, au sujet de l'expropriation de l'avenue Monkland; rapport du comité exécutif au sujet de la construction d'un bain public dans le quartier Saint-Jean; projet de règlement concernant la fermeture de bonne heure des magasins; projet de règlement concernant la circulation des voitures; projet de règlement relatif aux kiosques pour la vente des journaux; communication du club ouvrier de Maisonneuve s'opposant à l'aliénation des pouvoirs d'eau du fleuve Saint-Laurent, et insistant sur la construction du canal de la baie George; rapport du comité exécutif, à l'effet d'accepter certaines offres au sujet du prolongement du boulevard Décarie; projet de règlement pourvoyant à un emprunt de \$350,000 pour la pose de conduites d'eau; projet de règlement à l'effet d'amender le règlement concernant les bâtiments; projet de règlement ayant trait à un amendement concernant les licences.

Confirmation

A la chapelle de l'Institution des Sourdes-Muettes, hier, Mgr Deschamps a administré la confirmation à plusieurs sourdes-muettes.

Le temps

Toronto, 31. — Température probable dans la région de Montréal: Vents violents du nord-ouest, beau et froid aujourd'hui et demain.

L'expertise sur les réparations

Le comité d'experts qui a fait une enquête sur l'état financier et économique de l'Allemagne cherche à rédiger un texte qui soit acceptable à la France, à la Belgique et à l'Allemagne.

Paris, 31 (S.P.A.) — Le premier comité des experts qui ont étudié le problème des réparations au nom de la commission des réparations s'est mis à l'oeuvre cet après-midi pour aplanir les dernières divergences qui peuvent exister parmi ses membres quant au rapport à présenter à la commission des réparations après l'enquête qu'ils ont faite sur l'état financier et économique de l'Allemagne. Tous les intéressés désirent s'entendre sur un texte acceptable à tous les pays et dont la rédaction ne froisserait point la France et la Belgique d'une part ou l'Allemagne de l'autre. Ainsi on prend le plus grand soin pour ne pas laisser entendre que l'occupation de la Ruhr est légale ou illégale. Les Anglais, pour leur part, sont disposés à considérer la situation dans la Ruhr comme un fait accompli et ils désirent que le rapport ne traite point du passé, mais uniquement du présent et de l'avenir. Il appert qu'il faudra élaborer un camouflage de mots considérable à cette fin. Dans les milieux bien renseignés, on admet qu'en dernière analyse les recommandations des experts se rappro-

cheront sensiblement du projet anglais relatif aux réparations présenté par feu le premier ministre Balfour Law à M. Poincaré en janvier 1923. Si le président du conseil des ministres de France accepte les conclusions des experts, alors ses adversaires pourraient lui dire: "Comment, vous acceptez maintenant une théorie que vous rejetez il y a quinze mois, maintenant que vous avez fait en courir au pays le trouble et les dépenses de l'occupation de la Ruhr?"

Il se peut que M. Poincaré insiste pour que la commission des réparations délibère sur le rapport des experts avant de le soumettre aux divers gouvernements, afin de permettre à l'opinion française de prendre corps, et si c'est nécessaire le modifier avant que le gouvernement de Paris soit obligé de prendre une décision. On ne croit point toutefois que M. Barthou, président de la commission des réparations, consente à ce procédé, bien que la plupart des autres membres de la commission pensent qu'il serait mieux que la commission pût débattre quelque temps les élections en Allemagne et en France n'étaient pas si prochaines.

Un conseil provincial de semences

Un groupe de propagandistes agricoles en décide la fondation — Ce conseil activera la production et fera la sélection des grains — M. Jules Simard est élu président.

Québec, 31 (D.N.C.) — A la suite d'une réunion tenue à Québec au début du mois de mars, un bon groupe de propagandistes agricoles et d'expérimentateurs a décidé qu'il est opportun et nécessaire de créer un conseil provincial de semences. Des pourparlers ont eu lieu à ce sujet entre MM. Motherwell et J.-E. Caron, respectivement ministres de l'Agriculture à Ottawa et à Québec, MM. J. Clarke, réaliste du Dominion, Jules Simard, L.P. Roy, R. Summerby, et autres.

Ce conseil provincial de semences, avec la coopération des gouvernements fédéral et provincial, formera un corps consultatif destiné à promouvoir une production plus active et la vente de bonnes semences. Une campagne de propagande en vue de faire connaître la valeur de nos semences sera entreprise.

M. Jules Simard, représentant du gouvernement fédéral à Québec, a été élu président de ce conseil provincial. M. Summerby, chef de l'agriculture à Ottawa, est le vice-président et M. L.P. Roy, chef du service de grande culture à Québec, est le secrétaire du conseil provincial des semences.

De Montréal à Toronto dans les airs

Les agences de voyages Jules Hone annoncent une randonnée dans les airs, de Montréal à Toronto, qui s'effectuera le ou vers le 14 avril prochain.

Partant de Montréal, deux gros hydroplanes du service aérien des Laurentides, puissants de 400 chevaux-vapeur chacun, se rendront à Toronto en suivant le fleuve Saint-Laurent jusqu'au lac Ontario, et, au-dessus des bords du lac, à la baie de Toronto.

Chaque avion pouvant prendre trois passagers, six voyageurs pourront être ainsi transportés, moyennant le cachet de cent piastres. La randonnée se fera dans cinq heures, avec un arrêt à Kingston pour le déjeuner.

Feu M. Ubald Dorais

Nous apprenons la mort de M. Ubald Dorais, gérant de la Banque Nationale à la Malbaie, survenue hier matin. Le défunt était le frère de MM. Oscar et Albert Dorais, avocats de Montréal, de Mme L.-E. Panneton, femme du juge Panneton et de O.-E. Dorais, gérant de la Cie Hydroélectrique de Saint-François.

Le défunt laisse sa femme née Blanche Léveillé, de Montréal, et neuf enfants.

Les restes mortels arriveront ce soir à Montréal et les funérailles auront lieu à Saint-Léon-de-Westmount, mercredi matin.

Des marguilliers au lieu de syndics

Québec, 31. (D.N.C.) — Vingt-sept paroisses du diocèse de Québec feront l'élection de leurs marguilliers d'ici quelque temps, à la suite d'un mandement de S. E. le cardinal Bégin. Hier, les paroisses de St-Malo et de Maizerets ont eu leurs. D'autres élections auront lieu la semaine prochaine.

Dans toutes ces paroisses il n'y avait que des syndics.

Mort du R. F. Xavier

Québec, 31. (D.N.C.) — Le Frère Joseph Aimé Paradis, en religion le Frère Xavier, des religieux du Très Saint-Sacrement, est décédé, hier. Il était âgé de 39 ans et était dans la 20ème année de sa profession religieuse.

Le service funèbre sera chanté mercredi à huit heures dans l'église du Saint-Sacrement, chemin Ste-Foy.

Le temps

Toronto, 31. — Température probable dans la région de Montréal: Vents violents du nord-ouest, beau et froid aujourd'hui et demain.

Curé à Saint-Nazaire

Québec, 31. (D.N.C.) — M. Fabien Lévesque, ancien curé de St-Cyrac qui doit disparaître, vient d'être nommé curé à St-Nazaire.

Décès

LANTIER. — A Montréal, le 29 mars 1924, à l'âge de 45 ans, Elise Boivin, épouse du docteur Henri Lantier, dentiste.

Funérailles mardi, 7 avril. Le convoi funèbre partira du no 1203, rue Saint-Denis, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

POIRIER. — A Montréal, le 30 mars 1924, à l'âge de 36 ans, est décédé Mme veuve Charles-Alfred Poirier, née Octavie Tetreault-Ducharme.

Les funérailles auront lieu demain, mardi, le 7 avril. Le convoi funèbre partira du no 29, rue Seymour, à 9 heures, pour se rendre à l'église de St-Leon-de-Westmount.

L'inhumation aura lieu à Waterloo, mercredi matin.

La défunte faisait partie du Tiers-Ordre de Saint-François.

SERVICE ANNIVERSAIRE

NOISEUX — Mardi le 1er avril courant, à 8 heures, à l'église St-Leon de Westmount, sera chanté un service anniversaire pour les repos de l'âme de L. N. Noiseux, époux de Marie-Claire Bourassa. Parents et amis sont priés d'y assister.

CAMPAGNE MUNICIPALE

Quatre candidats à la mairie et quatorze élus par acclamation

MM. Médéric Martin, Charles Duquette, Luc Rochefort et J.-H. Petit feront la lutte pour la présidence du conseil municipal — Allocutions de ces candidats samedi midi — De nombreuses interruptions.

Le greffier de la ville a proclamé, samedi midi, quatorze candidats élus sans opposition et donné la liste officielle de quatre aspirants à la mairie, y compris le maire Martin, et de quarante-huit candidats dans vingt et un quartiers de la ville. Il a enregistré un seul protesté, celui de l'échevin Gendreau, du quartier Saint-Jacques, contre son adversaire, M. J.-M. Duguay, du fait que ce dernier en temps que secrétaire de l'Union de la police, a engagé une poursuite contre la ville.

La lutte actuelle voit disparaître six membres du conseil, MM. Bray (Abundis), Carmel (St-Edmond), Daoust (Grémazie), Elie (St-Gabriel), Jacobs (Saint-Louis) et Seybold, (Notre-Dame-de-Grâce), qui ont décidé d'abandonner l'arène municipale. Elle fait revenir à la surface quatre anciens échevins: MM. Gordien Ménard, dans Abundis; Aldéric Laverne, dans Rosemont; Emery Larivière, dans Ville-Marie; et Michael Judge, dans Saint-Paul.

Selon la tradition, la proclamation a donné lieu à une kyrielle de discours; le maire Martin a reçu des huées en voulant porter des insinuations contre M. Luc Rochefort, un de ses adversaires, au sujet de la transaction d'un parc. "Le parc de Maisonneuve", lui a-t-on crié, et pendant cinq minutes le maire put à peine parler. M. Rochefort a répondu ferme aux déclarations du maire.

M. Charles Duquette a prié le maire et ses adversaires de faire une lutte courtoise, sans personnalités. Et le maire lui a suggéré de faire comme lui, de rester tranquille et de ne pas intervenir dans l'assemblée, et de laisser l'électorat trancher seul des candidats en présence le jour de la votation. M. Duquette veut se faire connaître et fera cinq grandes assemblées publiques.

M. Petit, qui a parlé ensuite, a exposé quelques-unes des raisons qui l'ont porté à briguer les suffrages. M. Brodeur, président du comité exécutif, a tenu, après les discours des candidats à la mairie, à un groupe d'interrupteurs qui le harcelaient sur les affaires de la reconstruction de l'hôtel de ville et de l'union de la police. MM. Joseph Schubert, Arthur Vaillancourt, et Georges Vandeland ont terminé la série des discours.

LA LISTE OFFICIELLE

Voici les noms des candidats en présence à la mairie et à l'échevinage:

MAIRIE

Médéric Martin.
Charles Duquette.
Luc Rochefort.
Joseph-Henri Petit.

ECHEVINAGE

Ville-Marie: Joseph-Adélaïde A. Brodeur et Emery Larivière.
Grémazie: Joseph-Adélaïde A. Tremblay, Julius Levine, Joseph Miller et Joseph-Léon Bourbonnière.

Saint-Jacques: Damase Gendreau et Joseph-Marie Duguay.
Bourget: Ernest Langlois et Joseph Mercure.

Sainte-Marie: Henri-Adonai Quintal et Oscar Gignac.
Saint-Gabriel: Charles-Frédéric Browning, Francis-Joseph Hogan et Alexandre Lamarre.

Saint-Louis: Joseph Murphy et Joseph Schubert.
Saint-Eusèbe: Joseph-Wilfrid Riel et Alfred Mathieu.

Préfontaine: Georges Lalancette et Adeline Farley.
Hochelaga: Alphonse-Avila Desroches et Raoul Portugais.

Saint-Paul: J.-B.-Arthur Angrignon, Albert Aubertin et Michael Judge.

Saint-Henri: Joseph-Hercule Bédard et Joseph-Avila Charron.
Notre-Dame-de-Grâce: William Fraser, Alexis-Desiré Pelletier et Walter-Albert Watson.

Mont-Royal: Jean-Baptiste Rochon et Joseph-Victor Desaulniers.
DeLorimier: Joseph-Edmond Sansregret et Albert Carle.

Saint-Michel: Joseph-Osias Gareaud et Martial Hogue.
Saint-Jean: Alexandre Mongeon, Ernest Poulin et Glodomir Gagner.

Saint-Eduard: Joseph-Magloire Dubreuil et Léopold Favreau.
Rosemont: James-Newton Drummond et Aldéric Laverne.

Villiers: Raoul Jarry et Daniel Sauriol.
Ahuntsic: Gordien Ménard et Alfred Legault.

LES QUATORZE ELUS

Les échevins suivants sont appelés à un nouveau terme: Saint-Anne: T. O'Connell. St-Georges: Wm-James Hushion. St-Jacques: Harold-Leroy Shaw. St-Laurent: Louis Rubenstein. Papineau: Honoré Emond. St-Eugène: J.-Maurice Gagnier. St-André: John-J. Creelman. Lafontaine: Léon Tremblay. Maisonneuve: Oscar Lalonde. Mercier: Arthur Vaillancourt. Saint-Jean-Baptiste: Georges Vandeland. St-Denis: Joseph-Alonzo Savard. Montcalm: Alphonse-D. Tessier. Laurier: Napoléon Turcot.

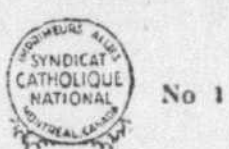
LES DISCOURS

Après la mise en nomination, proclamée du haut de la rotonde de la Cour du record, la foule réclame M. Duquette, qui s'avance au milieu des applaudissements. "La lutte sera courte, dit M. Duquette, mais j'espère qu'elle sera courtoise du commencement à la fin, et qu'aucun des candidats à la mairie n'aura à se plaindre de l'attitude injuste d'un autre adversaire. J'espère que j'aurai l'occasion de vous rencontrer tous et de vous dire les raisons pour lesquelles j'ai décidé de briguer les suffrages dans cette lutte."

"Mon programme sera très court."

Il en vient ensuite aux insinuations de M. Martin. M. Rochefort déclare qu'il est venu trouver le maire après les élections de 1921, pour lui expliquer une organisation pour faire opposition à un trust de ciment. Il dit qu'il a vu le maire pour obtenir un contrat de la ville de Montréal. "Ceci, dit-il, nous aurait permis de faire nos finances et nous aurions parfaitement droit de ce faire, d'autant plus que nous étions des Canadiens-français. La chose a échoué, parce que nous n'avons pas pu nous arranger avec le maire."

M. Rochefort termine en remerciant ceux qui l'ont honoré de leur vote à la dernière élection et ceux qui l'honoreront encore de leur vote le 7 avril prochain. Il se déclare convaincu de la victoire, après avoir lancé contre le maire qu'il attende à la liberté des citoyens, libéré "pour laquelle, dit-il, nos pères et nos fils ont combattu sur les champs de bataille du monde".



LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CONSEIL CENTRAL

La question assez discutée de ce temps-ci de l'échelle municipale des salaires raisonnables a été soulevée par quelques délégués du Conseil. M. A. Latreille, délégué du syndicat des fonctionnaires municipaux et officier de l'échelle des salaires raisonnables, a fait les mises au point nécessaires.

M. Latreille déclare d'abord qu'à la fin et au début de chaque année, il consulte les associations ouvrières et patronales pour savoir les taux de salaires qu'elles réclament. Ainsi, avant de proposer à l'exécutif municipal l'échelle actuelle, il a consulté les organisations intéressées: le Builders' Exchange, les syndicats catholiques et nationaux, les unions internationales et les unions nationales. Ces associations ont répondu pour tous les corps de métier excepté les unions nationales qui n'ont répondu que pour les briqueteurs et les plâtriers; le salaire maximal fixé par les associations a été recommandé et accordé. Voici ces salaires: Travaillants en ciment, \$1.00; briqueteurs, \$1.00; menuisiers, \$1.00; finisseurs en ciment, \$1.00; chauffeurs, \$1.00; maçons, \$1.00; charretiers de voiture, \$1.00; charretiers de camion, \$1.00; électriciens, \$1.00; ingénieurs stationnaires, 1ère classe, \$1.00; 2ème classe, \$1.00; 3ème classe, \$1.00; ferblantiers, \$1.00; porteurs d'oiseaux, \$1.00; journaliers, \$1.00; 35c et 40c; latteurs en fer, \$1.00; peintres, \$1.00; plâtriers, \$1.00; plombiers, \$1.00; poseurs de tuile, \$1.00; \$1.00; travailleurs en fer structural, \$1.00; \$1.00. Encore une fois, dit l'orateur, ces salaires sont les salaires minimaux demandés par les organisations ouvrières lorsque les salaires sont basés sur l'échelle de 1924. Le salaire de 70 sous pour les travailleurs en ciment, celui de 80 sous pour les briqueteurs, de 65 sous pour les menuisiers sont les salaires de 1923; la ville est obligée de conserver cette échelle pour les contrats accordés l'an dernier et dont les soumissions ont été basées sur l'échelle de 1923. Les associations ouvrières, après avoir indiqué un salaire pour l'année 1924, ne peuvent pas blâmer l'officier des salaires raisonnables, si elles changent ce taux trois mois après, qu'elles s'en prennent à elles-mêmes de ne pas avoir fait leurs réclamations en décembre lorsque l'enquête se fait. Le Conseil a approuvé ces remarques et les délégués de la construction déclarent qu'ils maintiennent le salaire demandé et pas plus.

Le Conseil a procédé à l'élection de ses comités: Comité exécutif: MM. D. Pilon, E. Provost, G. Sagnier, O. Gougeon, Z. Laurendeau, D. Laporte, G. Laurier, A. Marcotte, A. Charbonneau.

Comité de lettres de créances: MM. E. Fredette, J. B. Huot, J. B. Beauregard.

Comité d'organisation: MM. G. Tremblay, R. Binette, M. Diemegarde, A. Marcotte, G. Laurier.

Comité de l'échelle: MM. J. A. Léonard, C. Tholin, A. Charbonneau.

Comité d'action religieuse: MM. G. Tremblay, E. Provost, A. Gauthier.

M. Achille Latreille a présidé l'installation des officiers du Conseil. Président: C. Bernier, vice-président: R. Lajoie; secrétaire-archiviste, L. Lanoix; secrétaire-correspondant, J. P. Malo; secrétaire-financier, G. Tremblay; trésorier, A. Sénécal; statisticien, E. Bertrand; commissaire-ordonnateur, E. Provost; sentinelle, A. Dubois. M. l'abbé Boileau a béni les nouveaux officiers. Tous ont ensuite remercié leurs confrères de la marque de confiance qu'on leur donnait.

Le Conseil a souscrit \$10 à la Croix du Mont-Royal dont l'érection se fera prochainement sous l'initiative de la St-Jean-Baptiste.

Le secrétaire-correspondant a été autorisé à écrire de nouveau au Bell Telephone pour demander des disques bilingues sur téléphone automatique.

L'heure étant très avancée, le président C. Bernier est obligé de suspendre l'ordre du jour qui sera continué à la prochaine réunion.

A LACHINE

Le syndicat catholique et national interprofessionnel a adopté une résolution de sympathie à l'égard de la famille de feu Léo Comeau, membre en règle du syndicat.

A son assemblée régulière, le syndicat a donné lecture de la lettre suivante de Mme Cécile Comeau, épouse du défunt:

Monsieur le secrétaire: "J'accuse réception d'une somme de \$500 que m'a versée la Great-West Life Ins. Co. et d'une somme de \$15 de la Merchants and Employers' Guarantee Acc. Co., toutes deux par l'entremise du syndicat interprofessionnel catholique et national de Lachine, à titre de bénéfice mortuaire et en maladie de mon époux Léo Comeau, qui était membre du dit syndicat depuis cinq mois."

Je remercie le syndicat de la célérité et de la délicatesse qu'il a mises à remplir ses engagements envers mon mari, en me payant, sans trouble ni dérangement de ma part, les sommes ci-haut mentionnées, sept jours seulement après les funérailles, c'est-à-dire le 14 mars 1924.

Je ne cessai de reconnaître la bonne foi et le dévouement des officiers des syndicats catholiques de Lachine et veuillez me croire votre reconnaissante. Signé: Mme Cécile Comeau (née Viau) 34, rue St-Louis, Lachine.

Le syndicat catholique des travailleurs en fer s'est réuni dimanche soir, à la salle des syndicats, angle St-Louis et 15ème avenue. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DES PLOMBIERS

Le syndicat catholique des plombiers s'est réuni ce soir, à 8 heures p.m., à la salle des syndicats, 655, de Montigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport de M. M. Diemegarde, Rapport des délégués et des officiers. Par ordre.

SYNDICAT DE LA CONFECTON

Ce soir, à 8 h. 15 p.m., salle No 2, édifice des syndicats, assemblée du syndicat catholique des ouvriers en confecton. Rapport des officiers. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT NO 2 DES PRESSIERS

Le syndicat des pressiers de journaux se réunira ce soir, à la salle principale des syndicats, 655, de Montigny est. Il y aura rapport de l'agent d'affaires et rapport des officiers. Tous les membres sans exception sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER

Le syndicat des employés de chemin de fer se réunit ce soir, à 8 heures p.m., à la salle No 3, édifice des syndicats. Tous les membres sont instamment priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DU TEXTILE

Le syndicat du textile s'assemble à la salle de l'Union St-Joseph, 1880 Notre-Dame ouest. Rapport des officiers. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

QUALITE ET MULTIPLICITE REUNIES

Là encore où sont réunies qualité et multiplicité, c'est dans le service de trains du Pacifique Canadien, entre Montréal et Québec. Il y a tous les jours un train commode le matin, le midi ou le soir et tous sont munis d'un équipement moderne et supérieur contribuant au confort et au service sûr et efficace. Les trains de Montréal quittent Montréal comme de la gare Windsor à 9.00 a.m. et à 11.30 p.m., tous les jours et de la gare Viger à 9.45 a.m. tous les jours excepté le dimanche, à 2.30 p.m. le dimanche seulement, à 5.00 p.m. tous les jours excepté le dimanche, et à 11.55 p.m. tous les jours. Le service dans la direction contraire est tout aussi commode. (rec.)

M. Sarraut, ambassadeur?

Paris, 3. — Suivant "l'Echo de Paris" M. Albert Sarraut, ancien ministre des colonies, serait bientôt nommé ambassadeur de France à Tokio, en remplacement de M. Paul Claudel qui prendra prochainement sa retraite.

Travaux de démolition

ECOLE MEILLEUR

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, District Centre, donne avis aux intéressés qu'elle recevra des soumissions pour la démolition et le débâlage des ruines de l'école Meilleur, rue Falgout, jusqu'à midi, le vendredi, 4 avril 1924.

Pour renseignements, s'adresser à messieurs Aubry et Lenoir, architectes, 30, rue Saint-Jacques. Le Directeur-Secrétaire, A.-G. MILLER.



Résultat de la nomination

Pour les charges de

MAIRE ET D'ECHEVINS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que conformément à la loi, la nomination des candidats pour la charge de MAIRE de la Cité de Montréal, et la charge d'ECHEVIN, pour les divers quartiers de ladite Cité, a eu lieu durant les heures de bureau, entre le Dix-huitième jour de mars courant, à midi, et le Vingt-sixième jour de mars courant, à midi, au bureau du sousigné à l'hôtel de ville, avec le résultat suivant:—

MAIRIE

DUQUETTE, Charles, inspecteur, 335, rue Harvard.
MARTIN, Hon. Médéric, bourgeois, 929, rue Logan.

PETIT, Joseph-Henri, courtier, 322, rue Fabre.
ROCHFORD, Luc, banquier, 64, rue Durocher, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

ECHEVINS

Quartier Ville-Marie
BRODEUR, Joseph-Adélaïde-A., avocat, 499, rue Saint-Denis.
LARIVIERE, Emery, marchand, 760, rue Sherbrooke est, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier Sainte-Anne
O'CONNELL, Thomas, entrepreneur, 383, rue Mountain, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier Saint-Joseph
HUSHION, William-J., marchand, 361, avenue Oxford, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier Saint-Georges
SHAW, H. LeRoy, gérant d'assurance, 104, avenue Marlowe, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier Saint-Laurent
RUBENSTEIN, Louis, manufacturier, 699, rue St-Urbain, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier Mercier
VAILLANCOURT, Arthur, menuisier, 109, rue Joffre, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier Crémazie
BOURBONNIERE, Joseph-Léon, agent, 3586, rue Saint-Denis, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier Saint-Jacques
DE TREMBLAY, Joseph-A., rentier, 79, rue Jeanne-Mance, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier Saint-André
DUGUAY, Joseph-Marie, secrétaire, 546a, rue Saint-André, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier Saint-Denis
GENEREUX, Damase, médecin-vétérinaire, 440, rue Amherst, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier Bourget
LANGLOIS, Ernest, marchand, 820, rue Ontario est, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier Delorimier
MERCURE, Joseph, industriel, 1012, avenue Delorimier, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier Papineau
EMOND, Honoré, entrepreneur, 204, rue Maisonneuve, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier Sainte-Marie
GIGNAC, Oscar, boucher, 258, rue Dufresne, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier Saint-Gabriel
QUINTAL, Henri-Adonai, M.D., 1331, rue Ste-Catherine est, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier Saint-Jacques
BROWNING, Charles-F., employé de chemin de fer, 65, rue Rushbrooke, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier Saint-Eusèbe
HOGAN, Francis Joseph, marchand, 531, rue du Grand Tronc, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier Saint-Eugène
LAMARRE, Alexandre, bourgeois, 132, rue Knox, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier Sainte-Cunégonde
GABIAS, Joseph-Maurice, courtier d'assurance, 97, rue Coursoil, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier Saint-André
CREELMAN, John J., avocat, 694, rue Sherbrooke Ouest, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier Saint-Louis
MURPHY, Joseph, entrepreneur, 203, rue Jeanne-Mance, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier Lafontaine
SCHUBERT, Joseph, tailleur, 986, rue Cadieux, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier Saint-Eusèbe
TREPANIER, Léon, journaliste, 371, rue Sherbrooke est, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier Saint-Eusèbe
MATHIEU, Alfred, peintre, 2534, rue Rouen, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier Saint-Eusèbe
RIEL, Joseph-W., buandier, 1 rue Sheppard, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

INSTRUCTIONS

Devant servir aux électeurs sur la MANIERE DE VOTER

L'électeur ne doit voter qu'une fois pour la charge de maire et pour celle d'échevin, qu'une fois dans chaque quartier où il a droit de vote.

Le votant entrera dans l'un des compartiments et fera une croix avec le crayon qui y sera déposé à cet usage, dans le carré voulu, selon qu'il voudra donner son suffrage.

Le votant pliera ensuite son bulletin de manière à n'en laisser voir que le dos, et de manière aussi que l'annexe puisse en être détachée sans déplier le bulletin; puis il remettra le bulletin ainsi plié au sous-officier-rapporteur, qui le déposera dans la boîte du scrutin après en avoir détaché l'annexe. Le votant sortira alors immédiatement du bureau de votation.

Si un votant gâte par inadvertance un bulletin de vote, il pourra le remettre au sous-officier-rapporteur, qui, s'étant assuré du fait, lui en donnera un autre.

Les électeurs sont prévenus que, s'ils font plus d'une croix vis-à-vis du nom du candidat pour qui ils désirent voter ou font sur le bulletin quelque marque au moyen de laquelle le secret de leur vote peut être connu, ce bulletin sera nul et ne sera pas compté.

Si le votant emporte un bulletin de vote hors du bureau de votation, ou dépose frauduleusement dans la boîte du scrutin quelque papier autre que le bulletin de vote qui lui aura été remis par le sous-officier-rapporteur, il sera passible d'une amende de cinq cents piastres ou d'un emprisonnement de six mois.

AVIS PUBLIC est en outre donné par les présentes que l'élection pour les charges de Maire et d'Echevin pour les divers quartiers de la Cité aura lieu

LUNDI, LE 7ème JOUR D'AVRIL PROCHAIN

et que les polls seront ouverts ce jour-là, dans lesdits quartiers de 9 heures de l'avant-midi à 8 heures du soir.

Bureau du Greffier de la Cité,

Hôtel de ville.

RENE BAUSET, officier-rapporteur

NEW YORK LIGNE HAVRE
PLYMOUTH LIGNE PARIS
FRANCAISE

En Europe avec Luxe et Confort
Départ d'un quai converti à New-York et arrive à un quai couvert au Havre

SIX JOURS POUR L'ANGLETERRE
"PARIS", 23 Avril, 14 Mai, 11 Juin.
"FRANCE", 21 Mai, 18 Juin, 9 Juil.

Fameux Navires à Une Seule Classe
NEW-YORK HAVRE - PARIS
Chicago 16 av. 21 juin La Savole 3 mai, 7 juin
Rochambeau 19 avril 4 juin

NEW-YORK LIGNE HAVRE - BORDEAUX
La Bourdonnais 15 av. 27 mai Roussillon 6 mai, 17 juin

Service canadien de l'Europe à Halifax
Départs de Bordeaux tous les 21 jours des vapeurs confortables Roussillon et La Bourdonnais.
Pour renseignements, s'adresser à GENIN, TRUDEAU & CIE, Ltee, Agents généraux, 24 rue Notre-Dame, O., Montréal, ou agents locaux



Page du Foyer

AU GALOP

Je n'aurais jamais remarqué que nous allions à la Sainte Table et en revenant au galop — si je n'étais pas allée en France. Mais là-bas, en rentrant de la messe, mes amies françaises me taquinaient une fois sur la façon bien américaine d'aller vers le bon Dieu, d'un pas si décidé, si peu gêné et si rapide. Elles crurent que c'était ma manière à moi.

Mais de retour au pays, je me suis aperçue un bon matin que tout le monde ou presque tout le monde, courait quand la communion s'annonçait. Je me demandai pourquoi nous en étions venus là et comment. Puis, je n'y pensai plus — et ce matin, soudain, j'y repensai. C'était une messe d'enfants. Tout le temps de l'office, il en défila. Ils devaient être sept à huit cents. Ils étaient serrés comme des sardines dans les grands bancs, et quand ils en sortaient, ils avaient encore l'air de se multiplier. Et tout ce petit monde, il va sans dire, galopait. Et galo-

paient les yeux fermés et les mains jointes, l'air recueilli et respectueux. Cela faisait le plus drôle d'ensemble, et j'imaginai l'étonnement de mes amies françaises transportées de leurs églises où les pas sont lents, devant ce spectacle de galop religieux. J'étais à nous blâmer et à trouver que nous devrions ralentir la marche, être un peu moins démocrates, et un peu plus cérémonieux avec le bon Dieu.

Mais les enfants défilaient toujours. Il en passait sans cesse qui se rendaient à la Sainte Table, et à la fin, pour que la communion pût finir en même temps que la messe, ils allèrent plus vite encore et le bel ordre d'abord observé fut abandonné. Dans la même allée, le courant montait et descendait.

Et j'ai pensé que c'était sans doute parce que les enfants étaient toujours si nombreux qu'on les habituait à aller ainsi à toute vapeur. Devenus grands, nous continuons à galoper, sans nous en rendre compte. Faut-il continuer? Le bon Dieu s'en blesse-t-il?

Michelle Le NORMAND.



La bonne cuisine

Panade ou soupe au pain. — Voici une recette qui est trop précieuse pour que je diffère de vous la donner. Les proportions ici sont indiquées pour six personnes. Coupez en tranches une demi-livre de pain. Mettez ces tranches dans une casserole et ajoutez-y une pinte d'eau, salez. Laissez partir à ébullition, puis retirez le potage sur le côté du fourneau et laissez-le cuire doucement ou mijoter pendant une bonne heure. Ayez soin de remuer de temps en temps.

Jusqu'à présent, cela ne vous paraît pas appétissant: il s'agit, au moment de servir, d'ajouter au potage ce qui doit le rendre onctueux et agréable au goût: d'abord un bon morceau de beurre, il en faut au moins 1-4 de livre. Telle quelle, la panade sera très bonne. Voulez-vous la rendre meilleure encore? Ajoutez, au moment de servir, deux ou trois cuillerées de crème épaisse, enfin donnez-lui toute la finesse désirable en y ajoutant aussi un ou deux jaunes d'œufs. Vous pouvez, si cela vous paraît trop coûteux, supprimer la crème et les œufs.

Gâteau de macaroni. — Battez trois œufs entiers, ajoutez 1-4 de livre de jambon coupé en petits dés, autant de gruyère râpé, du sel et du poivre. Mélangez bien. Faites cuire à l'eau le macaroni, coupez-le en petits morceaux. Beurrez un moule à bain-marie, mettez une couche de truffes découpées en rondelles, une couche de crème, une couche de macaroni jusqu'à ce que la forme soit pleine. Faites cuire au bain-marie ou au four. Servez recouvert d'une bonne sauce au jus à laquelle vous ajoutez des champignons et de la purée de tomates.



Procurez-vous deux boîtes d'essai L'ONGUENT PAZO. C'est un remède garanti contre toutes les formes d'hémorroïdes. Payez à votre pharmacien \$1.20 pour deux boîtes d'ONGUENT PAZO. Quand vous aurez éprouvé les deux boîtes, si vous n'êtes pas satisfait des résultats obtenus, nous enverrons \$1.20 à votre pharmacien et le prix de vos remèdes vous sera remboursé. Nous préférons confier cela à votre pharmacien parce que ses clients sont ordinairement ses amis et agissent honnêtement à son endroit.

PARIS MEDICINE COMPANY
193, ave Spadina, Toronto, Canada.

Conseils pratiques

Pour nettoyer un tapis. — Prenez des feuilles de thé ayant servi pour l'infusion, encore tièdes et humides. Ayez-en une certaine quantité pour pouvoir en répandre sur toute la surface du tapis et vous les ferez aller et venir à l'aide d'un balai très propre. Vous verrez disparaître les impuretés à vue d'œil et votre tapis reprendra son aspect de neuf. Si la première opération ne suffit pas, recommencez une deuxième et troisième fois.

Les peaux de lapins qu'on désire travailler en dehors de l'époque de la mue. Il faut d'abord râcler la peau fraîche et lavée avec une lame d'acier, afin qu'il n'y reste contre ni viande, ni graisse, et si la peau était vieille, il faudrait l'assouplir en la faisant tremper à l'avance. On la trempe ensuite, le poil en dessus, dans le bain suivant: dissoudre sur le feu, dans un litre d'eau, 100 grammes d'alun et 50 grammes de sel de cuisine qu'on laisse refroidir. Les peaux doivent être mises dans cette préparation, alors qu'elle est un peu plus que tiède, et y séjourner de deux à cinq jours, suivant la grandeur de la peau. A la sortie du bain, faites sécher à l'ombre, en les cloutant, tendues, sur des planches. Lorsque la peau est presque sèche, il faut la froisser en tous sens, pour lui rendre sa souplesse, et on pourra même la battre, si elles sont épaisses, avec un maillet arrondi afin de ne pas abîmer la peau.

La société médicale de Montréal

Le mardi 1er avril 1924, à 9 heures du soir, aura lieu à l'Université de Montréal, 185, rue Saint-Denis, en l'amphithéâtre de chimie, la 5e séance de l'année. M. A. Bellet nous rapportera un cas de proctectomie. M. F.-O. Noisieux traitera de l'asthme et l'autohémothérapie; M. N. Fournier terminera la soirée en présentant un travail sur l'acridine et ses applications en urologie.

Hautes études commerciales

Les cours libres donnés le soir à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, pendant cette semaine, sont les suivants:

Langues vivantes: Espagnol, lundi 8 h.; jeudi 7 h.; italien, mardi 8 h.; vendredi 8 h.; anglais commercial, lundi 7 h.; mercredi, 7 h.; vendredi 7 h.; français commercial, mardi 7 h.; vendredi 7 h.
Matières commerciales: Comptabilité, lundi 8 h.; jeudi 7 h. 30; vendredi 8 h.; mathématiques financières, mardi 7 h.; mercredi 7 h.; droit commercial, mercredi, 8 h.; vendredi 9 h.; assurances, mardi 7 h. 30; vendredi 7 h. 30; publicité, mardi 8 h. 30; organisation des entreprises modernes, jeudi 8 h.; opérations de banque, mardi 8 h.; économie politique, jeudi 8 h.; géographie économique, jeudi 7 h.; droit public, jeudi 7 h.; droit civil, jeudi 7 h.

Une causerie de Fadette

Fadette donnera une causerie mercredi prochain à 3 heures 30 de l'après-midi à la réunion de couture de l'Assistance maternelle, 18, rue Cherrier.

Mme Hamilton, la présidente de l'Assistance maternelle, serait très reconnaissante à toutes les personnes charitables qui pourraient envoyer, tous les premiers mercredis de chaque mois au dispensaire de l'Assistance maternelle, 18 rue Cherrier, une livre de denrées.

Familles archéologiques

Paris, 31. — Des archéologues français exécutant des fouilles dans la région de l'Euphrate à Saliyeh, une ville grecque fondée peu après la mort d'Alexandre le Grand, il y a 2246 ans, et qui fut abandonnée en l'an 273 de notre ère, quand les sables du désert la recouvrirent.

Parmi les objets retirés des ruines se trouvent un certain nombre de parchemins, l'un d'eux daté de 189 avant Jésus-Christ, serait le manuscrit grec le plus ancien en existence. On a également découvert une série de peintures murales d'une valeur exceptionnelle pour l'étude de l'art byzantin.

Le musée du Louvre a reçu de Syrie une harpe dont les cordes sont restées silencieuses depuis plus de 3700 ans. Cet instrument de musique a été découvert par l'archéologue français Franz Oumont.

A la Société historique

A la prochaine réunion de la Société Historique qui aura lieu vers la fin avril, M. l'abbé Elie Auclair qui sera l'hôte d'honneur de la réunion lira un chapitre de son histoire, sur l'histoire du village de Saint-Jean-Baptiste, de Montréal.

A l'Alliance française

La dixième réunion de la saison 1923-24 de l'Alliance française aura lieu mercredi prochain, 2 avril, à 8 h. 15 p.m., dans la grande salle de l'hôtel Ritz-Carlton. Le conférencier sera M. Emile Ripert, professeur à l'Université d'Aix-Marseille et conférencier officiel de la Fédération de l'Alliance française.

Qualité et multiplicité réunies

Là encore où sont réunies qualité et multiplicité, c'est dans le service de trains du Pacifique-Canadien, entre Montréal et Québec. Il y a toujours un train complet le matin, le midi ou le soir et tous sont munis d'un équipement moderne et supérieur contribuant au confort et au service sûr et efficace. Les trains de Montréal quittent Montréal comme suit: de la gare Windsor à 9.00 a.m. et à 11.30 p.m., tous les jours et de la gare Viger à 9.45 a.m. tous les jours excepté le dimanche, à 2.30 p.m. le dimanche seulement, à 5.00 p.m., tous les jours excepté le dimanche, et à 11.55 p.m. tous les jours. Le service dans la direction contraire est tout aussi commode. (ré.)

Santé recouvrée grâce au traitement aux fruits



Il y a quatorze ans, M. James S. Delgaty, de Gilbert Plains, Manitoba, était une ruine nerveuse. Son poids était tombé de 170 à 115.

Voici ce qu'il écrivit le 15 mai 1917: "Tous les remèdes que j'essayai se révélèrent inutiles jusqu'à ce qu'un ami me conseillât de prendre 'Fruit-atives'. Je commençai aussitôt à me rétablir. Après avoir pris pendant trois mois ce remède aux fruits, j'étais revenu à mon état normal. Je n'ai eu aussi bonne santé que depuis ces six dernières années. Nous ne nous passons jamais de 'Fruit-atives' à la maison."

Ecrivant de nouveau le 27 septembre 1923, M. Delgaty dit: "Je m'entends à la lettre que je vous ai adressée en 1917: je recommande encore 'Fruit-atives'."

"Fruit-atives procure un soulagement permanent parce qu'il délivre de la cause de la nervosité: c'est un traitement aux fruits complet, étant composé de jus de fruits frais et murs et de toniques, 25c et 50c la boîte, 6 pour \$2.50 chez les pharmaciens ou expédie frais de poste acquittés par Fruit-atives Limited, Ottawa.

La route pittoresque à travers le Canada

Pour les admirateurs de paysages grandioses, ceux que l'on voit entre Montréal et Vancouver quand on voyage sur le Continental Limited, l'un des trains du chemin de fer National du Canada, restent inoubliables à cause de leur beauté.

C'est d'abord le trajet le long de la vallée de l'Ottawa, puis la traversée du district minier de Cobalt et de l'incomparable région lacustre du nord de l'Ontario, qui borde maints lacs calmes comme des miroirs encadrés de collines boisées; un coup d'œil fait voir encore maints petits cours d'eau sauvages se précipitant impétueusement, entre des rochers escarpés vers la rive tranquille des lacs inférieurs. A partir de Winnipeg, les fertiles provinces des prairies font voir au voyageur une suite ininterrompue de paysages tels qu'il n'en a pas vu dans la première partie du trajet.

Le décor toujours changeant des Rocheuses canadiennes ne lasse jamais, si souvent qu'on ait pu le voir. Le Parc Jasper, avec sa réserve de chasse au gibier, le royal Mont Robson, les glaciers géants qui s'étendent, d'un mouvement lent, au sommet de pics neigeux, ne sont que quelques-unes des merveilles naturelles que le voyageur du Continental Limited contemple avant de pénétrer sous le climat balsamique de Vancouver et de la côte du Pacifique.

Vu ses beautés scéniques, les voyageurs qui vont en Californie préfèrent la route canadienne. Le Continental Limited raccorde avec les navires et les trains.

Le Continental Limited part de Montréal à 10.00 p.m., tous les jours. Il se compose exclusivement de wagons d'acier, de luxueux wagons-toilettes modèles et de wagons-observatoires-bibliothèques à compartiments. Service de dîner insoupçonné. Vous pouvez encore voyager sur ce train dans la magnifique wagon de touristes qui vous permet de voir les splendeurs du Canada à un minimum de frais.

Pour autres renseignements, retenue de places, etc., s'adresser à l'importeur agent ou au bureau des billets de la ville du chemin de fer national du Canada, 230 rue St-Jacques, téléphone Main 3620. (ré.)

Le budget américain

Washington, 31 (S.P.A.) — La Chambre a adopté le budget de l'année, \$326,000,000. Le bill a été envoyé au Sénat.

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire.

UNIVERSITE DE MONTREAL

FACULTE DE PHILOSOPHIE — HORAIRE DE LA SEMAINE DU 31 MARS.

I.—Cours régulier: Lundi, 7.30 p.m. Droit social. Prof. Pineault. Question sociale III.
Mardi, 7.30 p.m. Ontologie. Prof. Gauthier. Essence-existence: 8.30 p.m. Logique. Prof. Pineault. Syllogisme sophistique II.
Vendredi.—Retraite pascale: pas de cours.
II.—Cours spécial: Samedi, 3.30 a.m. Cosmologie. Prof. Pineault. Cause efficiente du monde, II; 9.30 a.m. Cause finale du monde, I.

Sadi Lecointe se présente

Paris, 31 (S.P.A.) — L'as français Sadi Lecointe annonce sa candidature à la Chambre des députés, aux élections qui auront lieu le 11 mai. L'aviateur briguera les suffrages dans une circonscription de Paris comme radical-socialiste, en opposition au gouvernement.

Une usine de peignage

Woonsocket, R.I., 29. — La maison Amédée Prouvost, de Roubaix, France, a décidé d'établir une grande usine de peignage à Brank Village, North Smithfield. La compagnie sera connue sous le nom de Branch River Wool Combing Co. et aura un capital de \$2,500,000. On se spécialisera dans le peignage des matières textiles selon les procédés français.

Les usines couvriront 300,000 pieds carrés et comprendront deux bâtiments principaux formés par l'usine d'énergie, l'entrepôt et l'administration.

PROCUREZ-VOUS

LA CURE AU LAIT

du docteur C. - S. Porter, traduction de l'abbé Anselme Bois.

C'est le vade-mecum des gens soucieux d'être toujours bien.

Chez les bons libraires, chez Dupuis ou chez le traducteur, à Mansonville, P. Q. \$2.50, payable d'avance ou sur livraison (envoi C. R.). Edition américaine: \$3.25.



Allez-Vous en FRANCE?

Consultez-nous. Le directeur de notre service de voyage, M. J. Proulx, est à votre entière disposition et vous réserve l'année la plus cordiale. Vous avez le choix entre les paquebots des compagnies Red Star, White Star et American.

New York—Cienbourg
Pittsburg 1 avril 6 mai 10 juin
Hogeland 1 avril 6 mai 10 juin
Majestic 6 avril 26 mai 17 mai
Olympic 12 avril 3 mai 24 mai
Carnegie 12 avril 20 mai 24 juin
Zeland 17 avril 25 mai
Homeric 18 avril 10 mai 31 mai
Lapland 24 avril 22 mai
Mongolia 1 mai 5 juin

Tarifs et renseignements à 211, RUE MCGILL ou chez les agents locaux.

WHITE STAR DOMINION LINE

GOODWIN



Une occasion extraordinaire mardi matin

CREPE DE CANTON

39 pouces --- 2.40 La verge

Un beau crêpe tout soie, tissé par un des meilleurs fabricants suisses, en blanc, gris, beige, tabac, marine et noir. Une valeur qui n'a probablement pas été égalée auparavant. Nous n'en avons qu'une quantité limitée à offrir, aussi venez de bonne heure. Mardi matin seulement. La verge, 2.40

Autres bonnes occasions

CREPE DE CHINE FRANÇAIS 1.55 LA VERGE

Beau crêpe lustré que nous venons d'importer; il est très aimé pour blouses, lingerie et robes pour enfants. Blanc, rose, ciel, océan, brouillard, tourbillon, beige, renne, tabac, marine et noir. 40 pouces de largeur. Rég. 2.25 Mardi, la verge 1.55.

SOIE BOSSELLE 1.55 LA VERGE

Superbe crêpe épais, blanc seulement. Rég. 2.50. Mardi, la verge 1.55.

SATIN DUCHESSE 1.55 LA VERGE

L'un des plus beaux satins duchesse importés. 36 pouces de largeur. Blanc, rose, vieux rose, fraise écrasée, ciel, copenhagen, champagne, pêche, mais, or, sable, phoque, amande, marine et noir. Rég. 2.75. Mardi, la verge, 1.55.

SOIE LAMEE 1.55 LA VERGE

Riche soie en plusieurs combinaisons de couleurs, pour gilets, sacs à main et coussins. 18 pces de largeur. Rég. 2.95. Mardi, la verge, 1.55.



Projet d'arbitrage

Berne, Suisse, 31 (S.P.A.) — Le gouvernement suisse a accepté la nouvelle proposition d'arbitrage de la France au sujet de la zone franche de la Savoie.

Chemin de fer Pacifique Canadien

WAGON-BUFFET-SALON ENTRE MONTREAL ET SHERBROOKE
Un wagon-buffet-salon est maintenant attaché au train qui part de Montréal, gare Windsor, à 8.30 a.m. tous les jours, arrivant à Sherbrooke à 12.20 p.m., ainsi qu'au train qui part de Sherbrooke à 3.00 p.m. tous les jours sauf le dimanche et qui arrive à Montréal, gare Windsor, à 6.50 p.m. et au train qui part de Sherbrooke à 4.50 p.m. le dimanche seulement et arrive à Montréal, gare Windsor, à 8.35 p.m. (ré.)

J Achille David

Entrepreneur électricien et président de l'Hôpital N.-D. de la Merci pour invalides.
188 Ann. Tél. Main 8730
PRIX MODERES

ANTIKOR-LAURENCE

ENLEVE PROMPTEMENT LES CORNS VERTUS ET DURELLES. SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR — EN VENTE PARTOUT 25¢
FRANCO PAR LA POSTE
PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

FEUILLETON DU "DEVOIR"

FLEUR DE MONTAGNE

par MARIE LE MIERE

Elle ne se leva même pas de sa tapisserie et les regarda comme s'ils lui eussent parlé une langue étrangère. Prévenus, d'ailleurs, par son gendre, ils reconnurent qu'ils avaient affaire à une inconsciente, et ils ne tardèrent pas à se retirer.

A peine avaient-ils quitté le château qu'on remettait à Martine un télégramme expédié de Cherbourg, à 5 h. 30 du soir, et ainsi conçu:

Arrêtez vous dégoûtément, embarcadère bateau Guernesey.

Martine errait çà et là, dans un état impossible à décrire. La stupeur l'empêchait de réfléchir et elle ne

presque muette. On parlait bas, on marchait sans bruit, on n'osait plus se regarder. C'est qu'elle était bien mal, la petite reine de Rochevigné; elle se plaignait sans fin, dans son délire, et sa plainte s'élevait tout frêle, sous le haut plafond... Elle était bien mal, et le docteur avait dit à la religieuse:

— Si la fièvre ne diminue pas dans les vingt-quatre heures, il faudra s'attendre à tout.

Par égard pour l'état de la jeune fille, on avait ajourné la suite de l'enquête sur les lieux. Xavier Martigne ne pensait plus: il ne faisait que souffrir. Il ne se couchait plus; effondré sur un fauteuil, le cerveau traversé d'images navrantes, il passait les nuits à fixer une porte où il allait frapper sans cesse, appelant Marie-Anne ou la Soeur, les interrogeant, leur répétant:

— Priez, priez beaucoup pour elle!

— Nous prions continuellement, répétait la religieuse en montrant son chapelet.

Une fois elle ajouta: — Si vous priez avec nous, Monsieur?

Il se disait que Bernadette lui avait appris: elle lui apprenait tout! Quand il levait au ciel des yeux brulés de larmes, en balbutiant: "Mon Dieu, mon Dieu..." il ne se rendait pas compte que c'était là

prier. Au matin, présentant une pièce d'or à la Bretonne, il ordonnait: — Courez vite à l'église... Mettez un clerge, un grand clerge à Notre-Dame de Lourdes.

LE "DEVOIR" commencera tout prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

Il n'avait plus figure humaine, mais il n'éprouvait aucune tentation de révolte ni de blasphème... Oh! non, elle l'avait trop changé... Elle l'avait entraîné vers des splendeurs et des immensités qu'il n'envoyait pas encore, mais dont les souffles l'émprénaient d'une atmosphère nouvelle... D'ailleurs, pouvait-il espérer de cette jeune vie? L'amour appelle l'espoir; il le veut; il s'y cramponne au point de s'identifier avec lui. Un moment vint cependant où Xavier sentit fuir son plus cher espoir, où il dut s'avouer que, jusque-là, il n'avait pas subi la plus terrible épreuve.

C'était au milieu de la troisième nuit; le châtelain, sans fermer les yeux, en était venu à s'engourdir légèrement par excès de lassitude, quand il s'entendit appeler.

— Monsieur, dit la Soeur en entr'ouvrant la porte, Mlle Bernadette vous demande.

— Est-elle plus mal? s'exclama-t-il en se levant d'un bond.

— Je ne sais pas, murmura la religieuse, visiblement impressionnée. Elle s'était assoupie après une crise aiguë; elle vient de se réveiller très changée; elle ne bouge plus, elle regarde au loin, sa voix est faible, faible... Jamais je ne l'avais vue ainsi... Entrez, Monsieur!

Elle l'introduit et se retire, le laissant seul pour un moment avec Bernadette; il s'approche de ce lit où, dans les cheveux sombres, le visage se détache tout petit, consumé, les lèvres ont la couleur des violettes fanées; les yeux, grands ouverts, sont fixés un peu haut, avec une expression telle que Martine n'ose ni parler ni remuer... Mais bientôt elle s'aperçoit qu'il est là, elle se rappelle, et, lui ayant fait signe d'approcher encore, elle balbutie:

— Je crois que je vais aller voir Notre-Dame de Lourdes.

Ce fut un coup de poignard dans le cœur de Martine; à son front, la sueur perla brusquement.

— Pas cela! bégaya-t-elle, les mains crispées sur le chevet... Bernadette... Bernadette, est-ce que vous pouvez mourir!

— Quoi! vous voudriez me quitter mon ange sauveur, m'arracher votre main qui m'a tiré du gouffre, déployer vos ailes radieuses? Non, non, vous ne partirez pas! Laissez-vous aimer, enfant chérie; nul ne vous aimait autant que moi, car nul n'a autant reçu de vous. (à suivre)

Le journal est imprimé au No 43, rue Saint-Vivent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), rue J. Bouchard, gérant

COMMERCE ET FINANCE

NOTRE COMMERCE AVEC LES ETATS-UNIS LA MATINEE A LA BOURSE

Ottawa, 31. — Le commerce canadien avec les Etats-Unis, tant du côté des importations que des exportations, augmente plus vite que notre commerce avec tout autre pays. Au cours des douze mois terminés en février, le Canada a importé des Etats-Unis pour \$71,000,000 de plus que pendant l'année précédente; pour la même période les exportations canadiennes aux Etats-Unis ont augmenté de \$70,000,000.

Au cours de l'exercice terminé en février les exportations au Canada ont diminué de \$26,000,000, tandis que les importations canadiennes de Grande-Bretagne ont augmenté de \$15,000,000. Des \$23,731,000 de produits agricoles et végétaux exportés au cours de l'année, le Royaume-Uni en a pris \$243,119,000 et des \$270,346,000 de pulpe de bois et de papier exportés, les Etats-Unis ont tout pris moins \$22,000,000.

L'ensemble de l'Empire britannique a acheté pour \$8,000,000 de moins au cours de l'année terminée en février, cours de l'année précédente. D'un autre côté, le Canada a acheté pour \$18,000,000 de plus l'an passé que l'année précédente, des autres parties de l'Empire.

Au cours du mois de février, le Canada a vendu aux Etats-Unis le double de ce qu'il a vendu au Royaume-Uni, les exportations des

deux pays étant respectivement de \$30,527,000 et de \$15,088,000. Ces exportations aux Etats-Unis marquent une augmentation d'environ \$4,000,000 sur celles de février 1923; les exportations au Royaume-Uni ont diminué d'environ \$2,500,000. D'un autre côté les importations canadiennes des Etats-Unis ont été moindres d'environ \$2,350,000 comparativement à février 1923; les importations du Royaume-Uni ont augmenté de \$1,160,000.

LE COMMERCE DES ETATS-UNIS. — Washington, 31. — Les exportations des Etats-Unis au Canada durant le mois de février eurent une valeur de \$45,006,670 en comparaison de \$44,479,219 en février 1923. Les Américains ont importé du Canada pendant le mois en question pour \$33,017,722 en comparaison de \$28,290,534 durant le même mois l'an dernier.

Le commerce étranger des Etats-Unis a continué son expansion en février. Les importations et les exportations furent plus considérables que pendant le mois correspondant de l'an dernier. Les exportations se sont totalisées par \$366,135,415 en comparaison de \$306,957,410 l'an dernier, et les importations, par \$333,500,410 l'an dernier, et les importations, par \$333,500,444, une augmentation de \$30,100,000 sur février 1923.

LE DETROIT UNITED RAILWAY AND THE PREFERENCE STEAMSHIP FLEET. — LE COUP D'UNE REACTION — LES SPANISH RIVER SE MAINTIENNENT — LE STEEL OF CANADA EN HAUSSE

Le marché local a été bien peu actif ce matin. C'était l'ouverture ordinaire d'une semaine. Une trentaine de valeurs sont apparues sur la liste mais la plupart ont été traitées pour moins de cent actions. Les valeurs les moins négligées ont été le Brazilian, le Brompton, les deux Spanish River, la préférence Steamship, le Canadian Industrial Alcohol, le Detroit.

Le Detroit et la préférence Steamship ont fléchi assez fortement sous le coup d'une réaction. Le premier a perdu un point et demi comparativement à la cloche de samedi; le premier a cédé 1 point et une fraction. Les opérations ont augmenté, une tendance prononcée à la hausse, s'est tassée à 39. Le même coup samedi midi, le Howard Smith s'est amélioré d'un demi-point. Les deux Spanish River étaient ce matin ex-dividende de 1-2 point. L'action commune n'a pourtant cédé qu'un demi-point, ce qui lui laisse un gain de 3-4 de point. L'action de préférence n'a conservé qu'un quart de point de gain.

Le Brazilian a commencé par fléchir à 50 puis il est remonté au même niveau que samedi midi, 50 1/8, pour s'y maintenir jusqu'à la fin. Les ventes ont été nombreuses. Le Bell Telephone s'est avancé de 3-4 de point. Le Steel of Canada était assez recherché et son cours s'est élevé de 78 3/4 à 79 1/2. L'Industrial Alcohol est passé de 27 à 27 1/2. L'Illinois Traction sur un déplacement de quelques lots, s'est avancé de deux points.

Les titres du compartiment des hors-cote sont négligés tout à fait. Les prix offerts et demandés sont sensiblement les mêmes que samedi. Le dollar américain fait prime de 2 1/4 à 2 3/4 pour cent à Montréal; le franc français fait à Montréal, 0.568 et la livre sterling \$4.40 5/8. C'est aujourd'hui que beaucoup de spéculateurs sur le marché des changes étrangers, après avoir pris des positions sur le franc, devaient opérer un règlement avec la Banque de France, il faut croire que celle-ci a pu offrir suffisamment de francs pour satisfaire à la demande car la devise française n'a pas monté pour la peine, pas dans les proportions en tout cas que l'on aurait pu croire.

OPERATIONS DE LA MATINEE (Cours fournis par la maison L.G. Beaulieu & Co.)

BOURSE DE MONTREAL	De 10 à 11 heures
Brazilian Traction 54 1/2 de 50 à 50 1/2	
British Emp. Steel, 5 1/4	
Brit. Emp. Steel, 1 1/2 de 1 1/4 à 1 1/2	
Brit. Emp. Steel, 1 1/2 de 1 1/4 à 1 1/2	
Brompton P. & F., 15 1/2 de 15 à 15 1/2	
Can. Indus. Alcohol, (x.c.d.) 1 1/2 p.c. 3 à 2 1/2	
Cuba Can. Sugar, 25 1/2 de 25 à 25 1/2	
Detroit United, 39 1/2 de 39 à 39 1/2	
Cons. Smelting, 18 1/2 de 18 à 18 1/2	
Dominion Iron Steel, 15 1/2 de 15 à 15 1/2	
Interprovincial, 2 1/2 de 2 1/2 à 2 1/2	
Illinois Traction, 15 1/2 de 15 à 15 1/2	
Canada Steamship, 75 1/2 de 75 à 75 1/2	
Kaminiak, 10 1/2 de 10 à 10 1/2	
Montreal Tramways, 10 1/2 de 10 à 10 1/2	
Montreal Power, 40 1/2 de 40 à 40 1/2	
Spanish River, 50 1/2 de 50 à 50 1/2	
Spanish River, (x.c.d.) 1 1/2 p.c. 10 à 11 1/2	
Wayagamack, 15 1/2 de 15 à 15 1/2	
Canada Gas, 30 1/2 de 30 à 30 1/2	
Toronto P. & F., 10 1/2 de 10 à 10 1/2	
De 11 h. à midi	
Steel of Canada, 95 1/2 de 95 à 95 1/2	
Bell Telephone, 18 1/2 de 18 à 18 1/2	
Brompton P. & F., 15 1/2 de 15 à 15 1/2	
Can. Indus. Alcohol, 1 1/2 de 1 1/2 à 1 1/2	
Consolidated Smelting, 10 1/2 de 10 à 10 1/2	
Dominion Iron Steel, 15 1/2 de 15 à 15 1/2	
Interprovincial, 2 1/2 de 2 1/2 à 2 1/2	
Illinois Traction, 15 1/2 de 15 à 15 1/2	
Canada Steamship, 75 1/2 de 75 à 75 1/2	
Kaminiak, 10 1/2 de 10 à 10 1/2	
Montreal Tramways, 10 1/2 de 10 à 10 1/2	
Montreal Power, 40 1/2 de 40 à 40 1/2	
Spanish River, 50 1/2 de 50 à 50 1/2	
Spanish River, (x.c.d.) 1 1/2 p.c. 10 à 11 1/2	
Wayagamack, 15 1/2 de 15 à 15 1/2	
Canada Gas, 30 1/2 de 30 à 30 1/2	
Toronto P. & F., 10 1/2 de 10 à 10 1/2	

BOURSE DE MONTREAL

De 10 à 11 heures

De 11 h. à midi

De 12 h. à 1 h.

De 1 h. à 2 h.

De 2 h. à 3 h.

De 3 h. à 4 h.

De 4 h. à 5 h.

De 5 h. à 6 h.

De 6 h. à 7 h.

De 7 h. à 8 h.

De 8 h. à 9 h.

De 9 h. à 10 h.

De 10 h. à 11 h.

De 11 h. à 12 h.

De 12 h. à 1 h.

De 1 h. à 2 h.

De 2 h. à 3 h.

De 3 h. à 4 h.

De 4 h. à 5 h.

De 5 h. à 6 h.

De 6 h. à 7 h.

Avez-vous \$100 à placer ?

— La RENTE, guide de l'épargne et du placement, vous en indiquera l'emploi le plus profitable.

— La RENTE vous renseignera sur les valeurs du marché, municipales, scolaires et autres; notamment sur obligations à l'ère hypothèque Baillargeon, Regent Knitting Mills, Compagnie Hydraulique de Portneuf.

— La RENTE, publiée par la Compagnie des éditions de la Rente, est adressée sur demande, aux frais de

Versailles Vidricaire Bouillais

BAQUIERS

MONTREAL - TROIS-RIVIERES - QUEBEC

BUREAU-CHIEF: Imm. Versailles, Montréal. Tél.: Main 7080

Pan-American Petrol. 48 46 1/2

Pan-American B. 44 44 1/2

Pennsylv. R.R. 43 43 1/2

Vanadium 25 25 1/2

Reading Arrow 8 7 1/2

Republic I. and S. 43 43 1/2

Royal Dutch 33 33 1/2

Standard Oil Comp. 33 33 1/2

Standard Oil 33 33 1/2

Texas Oil 11 11 1/2

A Wall Street

New-York, 31. — Les cours ont oscillé légèrement mais irrégulièrement ce matin en ouverture à Wall Street. De bons achats se sont produits pour les rails, le Reading se distinguant par un gain d'un point. Le General Electric est monté d'un point tandis que l'International Paper en perdait un. Le Bethlehem Steel et l'Anaconda ont été retragés à de nouveaux bas pour l'année.

Les tendances réactionnaires sont devenues plus prononcées à mesure que les opérations ont augmenté, de nouveaux bas étant atteints par le Republic Steel, le Crucible Steel et le Gulf States Steel, le Lima Loco, le Kelly Springfield, préférence 8 pour cent, le Reybolds Tobacco B.

La Davison Chemical, l'American Hide and Leather de préférence, l'U. S. Industrial Alcohol, le Cuyamel Fruit faisaient exception à la règle générale en réalisant des gains d'un point ou plus. Le Baldwin a perdu un point mais la plupart des autres vedettes industrielles ont peu varié. Les changes étrangers étaient fermes.

Midi. — Un vigoureux rétablissement s'est produit vers la fin de la première heure, le General Electric montant de quatre points sous la poussée d'achats nombreux provoqués par l'excellent rapport qui vient d'être publié pour 1923. Le Corn Products s'est amélioré de trois points mais ces deux valeurs ont perdu ensuite une partie de leurs gains quand les ventes de réalisation ont commencé vers midi.

L'achat est demeuré fort cependant dans les autres compartiments de la liste, les aciers, les moteurs, les accessoires se haussant rapidement grâce à des opérations de couverture. Des gains d'un à deux points 1-4 ont été réalisés par les aciers U. S., Republic et Crucible, le Stromberg Carburator, le Stewart Warner, le Fisher Body.

L'American Can et le Baldwin ont fait de beaux rétablissements de même que quelques autres valeurs. Les rails avaient des tenues diverses, la vigueur du Norfolk and Ohio, et du Chesapeake and Ohio, du Lackawanna étant compensée par la lourdeur de la préférence B. Wabash, de l'Union Pacific, du St-Louis, Southwest, l'Otis Elevator et de la préférence Consolidated Cigar, en perte chacun de trois points. Le prêt à vue s'est ouvert à 5 pour cent.

LES CONVOITISES AMERICAINES

New-York, 31. — Malgré un certain progrès dans la réalisation de certains projets hydro-électriques sur la rivière Saguenay et à Carillon, dans la province de Québec, la probabilité de financer ces entreprises ainsi que quelques autres qui, en définitive, pourraient entraver le développement international du St-Laurent, reste éloignée et il faudra attendre quelque arrangement entre les Etats-Unis et le Canada pour que l'énergie puisse être exportée aux Etats-Unis. C'est la déclaration qui a été faite par des banquiers et quelques autres personnes intéressées dans le projet de développement du St-Laurent, à la suite d'un rapport que les négociations financières allaient être entreprises.

La maison Harris-Forbes et Co. a été associée avec Bonbright and Company dans les négociations dont on parle pour le lancement d'une émission de \$50,000,000, représentant une partie du coût du barrage du St-Laurent. La compagnie Bonbright a déclaré aussi ne rien savoir de la chose. Un banquier a déclaré que si l'on parle actuellement de cette grande entreprise électrique c'est à cause de l'opposition politique faite dans le Québec au projet du gouvernement canadien de permettre l'exportation de l'énergie. Or ne prévoit aucune opération financière d'ici une année ou plus à New-York. Quant aux entreprises du Saguenay et de Carillon et aux autres entreprises canadiennes ou des capitaux américains engagés, elles ne pourront servir aux Etats-Unis tant que les négociations entre les deux pays ne seront pas terminées.

Une autre dépêche de New-York parle d'un vaste projet de barrage du St-Laurent qui fournirait l'énergie électrique à tout le nord-est des Etats-Unis. On disait à Wall Street samedi qu'un syndicat de banquiers organisé par Harris, Forbes et Co., et Bonbright and Co. était entré en pourparlers pour faire souscrire environ \$50,000,000 du coût de cette entreprise, le reste du capital devant être fourni par diverses compagnies existantes qui

Comment le Cinéma-Canadien réalise les bénéfices d'exploitation qu'il répartit à ses actionnaires privilégiés

Il monte et fabrique des films canadiens, et les fait passer en location dans les écoles, collèges, salles paroissiales, théâtres de famille.

Il importe des films français — éducatifs, scientifiques, émusants ou historiques, mais toujours moraux, et donne des représentations payantes à sa clientèle régulière.

Il a sur le "chantier" certains gros contrats dont les modalités de paiement, à elles seules, gagnent une forte partie des dividendes distribuables annuellement.

Ses actions privilégiées 8% présentent donc une belle marge de sécurité.

Dépêchez-vous d'y souscrire...

Le Cinéma Canadien limitée

Téléphone Main 2539 99, rue Saint-Jacques, Montréal

achèteraient plus tard leur énergie de la nouvelle organisation.

On cite le nom de W.S. Murray, de la compagnie Murray et Flood, comme ingénieur en chef de l'entreprise. M. J.B. Duke, l'industriel du tabac, serait intéressé dans cette affaire de même que plusieurs autres personnalités en vue de New-York.

La seule difficulté qui subsiste, dit-on, provient des lois canadiennes qui, pour toutes les franchises accordées pour l'exportation de l'énergie peuvent prendre fin après une année d'avis. On espère faire disparaître cet obstacle. D'après la dépêche les Américains seraient tellement sûrs de leur affaire qu'ils n'auraient pas hésité à tout organiser leur entreprise. La compagnie qui sera formée demanderait une franchise perpétuelle.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Date, 31 mars 1924

Echéance Prix Rendement

1 déc. 1925 100.85 4.55

1 oct. 1931 101.40 4.77

1 mars 1937 102.95 4.71

1 déc. 1927 102.85 4.70

1 nov. 1933 105.15 4.84

1 déc. 1937 107.50 4.75

1 nov. 1924 100.60 4.63

1 nov. 1934 103.00 5.13

1 nov. 1927 101.80 4.99

1 nov. 1932 102.30 5.18

15 oct. 1928 100.40 4.90

15 oct. 1943 100.00 5.00

UN AVIS AUX APICULTEURS

DEPUIS LE 29 MARS ILS NE PEUVENT IMPORTER AU CANADA NI ABEELES EN RAYONS NI FOURNITURES APICOLES QUI ONT DEJA SERVI.

Un arrêté ministériel récemment promulgué interdit l'importation au Canada d'abeilles en rayons et de tous genres d'accessoires de rucher ou de fournitures apicoles qui ont déjà servi. L'importation d'abeilles en paquets, sans rayons, est également restreinte. L'objet de cette interdiction est d'empêcher que la maladie appelée la loque américaine ne se répande au Canada. Il s'importe tous les ans au Canada des milliers de paquets d'abeilles sans rayons, venant des Etats-Unis, afin de satisfaire la demande d'abeilles toujours croissante pour les ruchers canadiens. En ces trois dernières années, il s'est fait beaucoup d'expédition d'abeilles sans rayons car on pensait que les chances de succès seraient accrues si l'on se servait de rayons avec les abeilles mais les résultats n'ont pas répondu aux attentes, et ce système a causé des déceptions. Ces expéditions d'abeilles sans rayons ont été également la cause de nombreuses apparitions nouvelles de la loque américaine. Un certain nombre de cas de loque ayant été constatés au Manitoba, les apiculteurs de cette province ont adopté, à leur dernière convention, une résolution demandant au gouvernement fédéral d'adopter une loi interdisant l'importation au Canada d'abeilles sans rayons et de fournitures de rucher ayant déjà servi. Des copies de cette résolution ont été envoyées à d'autres sociétés, si bien que l'on a reçu des requêtes du même genre de tous les points du Canada. Pour se conformer à ces pétitions, et afin d'empêcher que la loque américaine et les autres maladies qui affectent le couvain des abeilles ne se répandent dans notre pays, l'arrêté ministériel suivant, établi sous les dispositions de la loi des épizooties, a été signé à Ottawa par le Dr J.-H. Grisdale, sous-ministre de l'Agriculture, le 11 mars 1924.

"En vue d'empêcher que de nouveaux cas de loque américaine ainsi que d'autres maladies qui s'attaquent au couvain ne s'introduisent au Canada, il est interdit d'importer des abeilles sans rayons ou des fournitures de rucher ayant déjà servi. Il est interdit également d'importer des abeilles en paquets, sans rayons, à moins que ces paquets ne soient accompagnés d'une déclaration signée par l'expéditeur, établissant que la nourriture fournie aux abeilles et contenue dans ces paquets ne contient pas de germes de maladie."

Cette arrêté est entré en vigueur le 20 mars 1924.

Tous les paquets d'abeilles sans rayons peuvent être expédiés sans danger sur tous les points du Canada, et comme ils donnent de tout aussi bons résultats, que les petites colonies (Abeilles sans rayons) l'arrêté qui précède ne comporte aucune difficulté nouvelle pour les apiculteurs.

(Communiqué)

Pour les touristes

Pour l'information des touristes on annonce que la route Edouard VII est ouverte à la circulation de Napierville à Rousses Point mais qu'elle est impraticable de Montréal à Napierville. La route est assez belle de New-York à Rousses Point.

Les routes Montréal-Québec et Montréal-Sherbrooke ne sont pas encore prêtes.

Valeurs fondamentales

Les effets publics doivent faire le fond de tout portefeuille bien constitué.

Comme titres de sérieux aloi, nous suggérons, dans cette catégorie, les obligations Sherbrooke 5% 1943, Montréal 5% 1954 et Montréal Ecoles 5% 1943 —

pour donner à vos économies un revenu net de

5.05 à 5.30 %

Circulaire et tous renseignements sur demande.

RENE-T. LECLERC

Incorporé

Montréal - 180, rue St-Jacques

Québec - 74, rue St-Pierre

(MAISON FONDÉE EN 1911)

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDE D'EMPLOI: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

TOUTES LES AUTRES DEMANDES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CHAMBRES A LOUER: — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.

TRAVAIL: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

MAISONS, LOGIS, ETC., A LOUER: — Jusqu'à 20 mots, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

A VENDRE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CARTES PROFESSIONNELLES: — tarif sur demande.

AVIS LEGAUX: — 15 sous la ligne après insertion.

NAISSANCES, DECES, MESSES: — 50 sous par insertion.

REMISEMENTS: — 50 sous.

CARNET MONTAINE, NOTES, PERSONNELLES, ETC.: — \$1.00 par insertion.

DORURE ARTISTIQUE

SUR CALICE, CROIRE, ETC.

VERNISSAGE A L'OR

SUR ORNEMENTS D'EGLISE

PLACAGE D'ARGENTERIE

NICKELAGE, REPARATIONS

Cie ROYAL SILVER PLATE

A. GIBSON, gérant. 48, CRAIG OUEST

COLLEGE DE BARBIER

Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelque semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage élevé. Apprenez à S'adresser à M. Barber College, 62, St-Laurent.

CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES reconstruits de toutes les marques et prix, vendus, loués, réparés. Protecteurs de chèques, rubans, papier carbone. Main 2202, Canada Typewriter Exchange & Supply, 58, rue Saint-Jacques.

REDACTEUR D'ANNONCE

possédant bien son français et capable de traduire intelligemment des textes anglais. Jeune homme préféré. Position d'avenir. S'adresser: requisi à Holmes Advertising Service, 359 Ave. Viger, Montréal.

A VENDRE OU A LOUER

A Vaudreuil (Station) sur la rivière Ottawa, maison confortable, 11 pièces meublées, électricité, téléphone. Grand terrain, beaux arbres, puits, puits, eau courante. Idéal pour maison de repos. Conditions faciles et bas prix. 112, Avenue Laval. Est 3128.

A VENDRE

Maison à vendre ou à louer à Montréal-Nord, s'adresser à 180, rue Ste-Elizabeth.

DEMANDE D'EMPLOI

Voyager d'expérience désire position avec maison recommandable ou institution financière. N'importe quel territoire, local, américain ou européen. Références. Z. P. M., 16 Stanley, Sherbrooke, Qué.

LA VIE SPORTIVE

SECRÉTAIRE PROVINCIAL PRÉSIDERA LE BANQUET

M. Athanase David a accepté de diriger la fête du Canadien demain soir au Windsor — Les champions fêtés par l'Université de Montréal.

Le comité d'organisation du banquet du club de hockey Canadien, qui aura lieu demain soir à l'hôtel Windsor, a rapporté, hier soir, que 136 souscriptions avaient été reçues dans les journées de samedi et dimanche. A l'heure qu'il est, plus de 350 personnes ont envoyé leurs souscriptions et on s'attend à ce que plus de 500 personnes assistent à la fête.

M. Athanase David, secrétaire provincial, a hier, accepté de présider le banquet. M. David est le président du Bleu Blanc Rouge et il a déclaré qu'il serait des plus heureux de diriger la fête qui couronnera la troisième saison de son club. Le comité se réunira de nouveau aujourd'hui aux bureaux du Canadien National. Ceux qui se proposent d'assister à la fête sont priés de communiquer avec les membres du comité.

FÊTES PAR LES ÉTUDIANTS

Il convenait que ce fussent les étudiants de l'Université de Montréal qui prissent les devants de la manifestation populaire aux joueurs du Canadien et l'Association Athlétique vient d'être heureusement inspirée en décidant que l'hommage du peuple de Montréal aux champions du monde se ferait publiquement au grand festival sportif des étudiants au Monument National, jeudi de cette semaine. Née du peuple, formée de ses

DOUZE COMBATS SERONT DISPUTÉS À STE-BRIGIDE

La séance de boxe de ce soir promet d'être couronnée de succès — Neuf champions au programme.

Tout est prêt pour le tournoi qui aura lieu ce soir au cercle Ste-Brigide, à la salle du même nom, coin des rues Ste-Catherine et Maisonneuve. On a aussi ajouté deux combats au programme. Une classe 126 livres allignera Guérin, du club Hatterophile, et Bill Cyr, du Ste-Brigide. Le deuxième aussi lieu entre Leathern, du club Verdun, contre Labell, association Ste-Brigide.

Les vainqueurs de chaque combat recevront une coupe en argent et celui qui gagnera le meilleur combat de la soirée en décrochera deux. Le perdant de cet assaut recevra aussi une médaille.

Ces trophées seront présentés par les directeurs et les joueurs du club de hockey Canadien.

Tous les boxeurs qui prendront part au tournoi ont terminé leur entraînement samedi. Les hommes du National, du Ste-Brigide, des Grenadiers Guards et du club Verdun sont prêts et en excellente condition.

La soirée commencera à 8 h. 15 très précises. Les affaires marcheront rondement. La salle Ste-Brigide contient 1,800 personnes et on a aussi construit des estrades sur la scène.

Voici le programme complet de ce soir, ainsi que la liste des offici-

UNE ASSEMBLÉE DE LA N.H.L.

Samedi, les directeurs de la N.H.L. se sont réunis. On n'a pas voulu aborder de questions nouvelles, attendant à l'assemblée de novembre pour les discuter et les régler. On s'est contenté d'effleur quelques sujets comme la rumeur voulant que les Granites, champions amateurs du monde deviennent professionnels et opèrent une franchise dans la N.H.L. Le major McDowell, des Ottawa, que l'on désignait comme devant être le porte-parole des Granites, déclara qu'il n'avait jamais été autorisé à parler en leur nom à l'assemblée de la N.H.L., et qu'il était convaincu que les Granites n'envisageraient pas la perspective de devenir professionnels.

A été rémué, toutefois, que quelques-uns de leurs porte-parole verseraient dans la professionnalisme l'hiver prochain. Mais c'est tout, d'après le major McDowell. Du reste, le St-Patrick s'est déclaré prêt à défendre ses droits territoriaux et il a déclaré qu'il s'opposerait à la présence d'une seconde équipe professionnelle opérant à Toronto. De son côté, le gérant du Canadien, Léo Dandurand, a déclaré qu'il ferait la même objection à l'admission d'une autre équipe montrealaise dans la N.H.L., mais il a ajouté, en ce qui a trait à la rumeur qu'il aurait été approché par un autre syndicat pour jouer sur une autre glace, au cas où une nouvelle patinoire serait érigée dans la Métropole, qu'il n'y avait rien de fondé dans ces potins de rue. Le Canadien ne songe pas à abandonner l'Arena Mont-Royal, d'autant plus qu'il a été décidé qu'il y aurait de la glace artificielle l'hiver prochain.

Il a été question de l'internationalisation du hockey, mais comme les clubs de la N.H.L. n'ont pas encore reçu l'assurance définitive de M. Tom Duggan, le promoteur local, que les deux franchises n'ont pas été achetées de la N.H.L., seraient mises en opération l'hiver prochain aux États-Unis, on a décidé de ne rien faire pour le moment.

Relativement aux arbitres, il a été décidé qu'il sera nommé deux arbitres pour officier toute la saison durant, sans discontinuité. Cette tactique aurait pour but d'éliminer toute controverse sur l'impartialité ou la non-impartialité des

arbitres, et il est entendu que ces deux hommes seront sous contrat et qu'on leur adjointra un substitut au cas où l'un d'eux serait indis-

On a aussi discuté les règlements actuellement en vigueur, et on a décidé qu'ils répondraient à toutes les exigences et qu'il serait peu avisé de les modifier.

Étaient présents, le président Frank Calder, Léo Dandurand, Jos Cattarini et Louis Letourneau, du Canadien, Charlie Querrie, Percy Hamblin et Charlie Giesse, du St-Patrick, Andy Ross et Percy Thompson, de Hamilton, Tommy Gorman et le major McDowell, d'Ottawa.

Il a été rapporté que la direction du club Hamilton avait offert à Léo Dandurand une grosse somme pour l'acquisition de Billy Coutt, mais Léo a simplement repoussé l'offre en souriant.

AUTRE APPLICATION

Tard hier soir, on a annoncé que le président Frank Calder, de la ligue de hockey Nationale, avait reçu une lettre de George McNamara, le gérant du club Grey Hounds, du Sault-Sainte-Marie, demandant de faire partie de la ligue Nationale, l'an prochain. Tous les joueurs deviendraient professionnels, et la franchise serait opérée à Détroit.

On dit que M. Carlier a avisé M. McNamara, de faire une demande en règle et elle sera soumise l'automne prochain, à l'assemblée annuelle de la ligue Nationale.

LE TENNIS

LA COUPE DAVIS

New-York, 30 — La ronde finale de la zone américaine de la coupe Davis sera disputée les 14, 15 et 16 août et le gagnant rencontrera le vainqueur de la zone européenne aux États-Unis les 4, 5 et 6 septembre, a déclaré le comité chargé du championnat international.

Les joutes entre le Canada et Cuba, l'Australie et la Chine, dans la zone américaine doivent être terminées avant le 2 août. Le Japon rencontrera le vainqueur du premier match pas plus tard que le 9 août alors que le Mexique jouera avec le gagnant de la série Chine-Australie.

AU NATIONAL

La sous-commission de la natation au National est en pleine activité. A la demande du président, M. Thibodeau, M. Marc Désy lance un appel à tous les nageurs qui veulent faire du polo aquatique de bien vouloir se mettre à l'entraînement immédiatement. Les exercices auront lieu tous les mardis et tous les mercredis de 8 à 9 heures du soir, et il y aura des joutes entre les divers clubs de l'Association, tous les vendredis soirs à 8.30 heures. Déjà plusieurs membres se sont inscrits et deux équipes ont été formées, l'équipe Mah-Jong et l'équipe Radio. La première partie aura lieu le vendredi, 4 avril à 8.30 heures. Tous les membres sont invités et en particulier les membres de la section féminine. Il n'est pas nécessaire de dire que la présence de dames dans la galerie de la piscine a toujours pour effet de rendre les parties plus intéressantes. Rappelez-vous que l'admission aux parties est gratuite.

M. Marc Désy demande particulièrement aux joueurs suivants de bien vouloir commencer immédiatement leur entraînement: MM. A. Valiquette, N. Archambault, A. Mathieu, A. Smith, E. Dufresne, H. Lemieux, G. Richer, G. Ranger, E. Tremblay, P. Tremblay, A. Coen, R. Valland, G. Beaudin, P. Courtois, V. Latour, G. Beaudry, P. Désy, J. Désy, O. Langlois, R. Langlois, P. Millette, J. Asselin, H. Barré, G. Bonnier, G. Laurendeau, G. Duckett, M. Désy, C. Laurin, C. Lajoie.

LE TIRAGE DE L'AUTOMOBILE. Depuis que la neige est disparue des principales rues de la ville, les nouveaux modèles d'automobiles ont fait leur apparition. Chacune de ces voitures si récentes constitue une tentation pour le citoyen moins fortuné qui ne peut s'en payer une. Cependant à l'heure actuelle, il n'est personne qui n'ait les moyens de se payer une chance unique de gagner une magnifique automobile. Le National fera tirer au sort le 1er juin prochain une Essex, modèle Coach à cinq places. Le billet se vend à prix ridicule, un dollar, et ceux qui cherchent tout de suite à faire des économies peuvent se procurer six billets pour le prix de \$5. Il va sans dire qu'avant de tirer au sort, il y aura plus de chance de gagner l'automobile. Les billets sont déposés en plusieurs endroits et des membres du National les offrent en vente.

LES SÉRIES DE LA M.B.A.

Les joutes disputées dans les séries de la "Montreal Bowling Association" ont donné les résultats suivants:

ST-LAMBERT			
Pankhurst	95	117	125-337
Reife	94	100	103-217
Devine	104	98	110-212
Dempsey	103	133	98-332
Shoeckel	106	109	113-328
Totaux	500	557	549-1606

ROYAL			
Guérin	122	153	136-411
Cornell	115	102	132-349
Solomon	91	105	145-341
Hood	99	130	121-350
Harvey	111	119	114-344
Totaux	538	609	648-1705

HOCHELAGA STARS			
Peloquin	197	107	80-295
Brien	137	92	87-116
Pavette	122	100	112-333
Metayer	108	110	101-317
Cournoyer	109	108	116-332
Totaux	583	518	495-1506

HOCHELAGA			
Orphanos	114	114	114-342
Desjardins	92	98	104-294
Desjardins	110	85	108-303
Hoyle	138	115	110-362
Ilens	101	129	112-342
Totaux	555	540	548-1643

STRACHAN			
Harrison	132	114	111-357
Bédard	99	127	113-339
Thomas	101	105	91-297
Gauvin	111	100	102-313
Talbot	120	85	97-302
Totaux	563	531	514-1608

PLAZA			
Couvrette	115	96	123-334
Jodoin	127	138	116-376
Berthiaume	121	118	127-317
Bénard	95	106	136-337
Jacmain	135	566	624-1788
Totaux	598	566	624-1788

BESSNER			
Curran	104	95	130-329
Bunney	102	102	103-307
Eaves	122	101	124-347
Hardouin	128	141	115-384
Mahoney	129	117	124-370
Totaux	585	556	596-1741

CANADIEN			
Sanguinet	109	107	91-307
Davignon	111	169	120-340
Boulet	119	125	112-356
Charles	125	98	145-366
Labelle	118	93	100-311
Totaux	580	532	568-1680

Laurentide			
Chainey	103	128	114-345
Mann	118	103	122-343
Kyle	131	99	108-338
Stronach	105	95	94-294
Trepanier	136	144	115-395
Totaux	593	569	553-1715

Bramson			
Slatkoff	91	97	115-303
Brobel	103	110	104-321
Thomas	121	103	113-337
Lanthier	97	115	114-326
Tarte	110	124	107-347
Totaux	526	543	553-1623

Maisonnette			
Jamieson	90	113	107-310
Bruce	87	111	95-293
Sharp	99	99	99-297
Whitby	108	97	102-305
McKillop	99	99	114-313
Totaux	472	573	580-1631

Morgan			
Norton	137	119	117-373
Richardson	135	101	110-346
Andrews	106	92	82-280
McArthur	95	105	100-300
Curtis	102	111	132-345
Totaux	575	528	541-1644

Commission des liqueurs			
Champagne	106	99	103-308
Goss	126	91	103-321
Gagne	78	86	108-272
Bastien	121	96	97-314
Morin	125	103	132-360
Totaux	551	475	549-1575

Canadien			
Racette	107	105	107-319
Lefebvre	158	113	103-376
Laframboise	133	95	101-327
Lussier	116	96	95-302
Dessautels	112	123	108-343
Totaux	626	532	516-1674

Terminal			
Patch	94	98	113-305
Dawe	96	104	146-346
Nauffts	133	101	103-337
Davis	126	107	117-350
O'Toole	122	101	137-260
Totaux	571	511	616-1698

Argonaut			
Fairweather	121	81	87-289
Brewis	133	102	94-329
Sayer	128	127	96-351
Greening	93	107	121-321
Bains	111	102	81-294
Totaux	586	519	479-1584

Les détenteurs du trophée Challenge sont battus			
MM. Dufresne, Lamoureux et Lintault ont perdu aux quilles la possession du trophée Challenge lors de leur dernière rencontre le 20 courant avec MM. Couillard, Beaudoin et Couvrette.			

RESULTATS DES PARTIES			
Couillard	122	111	117-102-128
Beaudoin	122	105	141-137-111
Couvrette	101	104	124-122-136
Totaux	345	380	382-361-375

Dufresne			
Dufresne	106	121	104-103-102
Lamoureux	143	143	104-117-114
Lintault	139	112	135-107-140
Totaux	388	376	343-327-356

La prochaine rencontre sera avec MM. R. Berthiaume, J.-B. Berthiaume et T. Bénard. Elle aura lieu le 27 mars, à 8 h. 30 p.m.			
--	--	--	--

Joutes d'exhibition

Résultats des parties d'exhibition disputées samedi et dimanche aux États-Unis:

JOUTES DE SAMEDI			
A Clearwater:			
Brooklyn, National	4	8	3
Indianapolis, A.A.	9	15	1
A Orlando:			
Philadelphie, National	12	17	0
Columbus, A.A.	3	8	2
A Nouvelle-Orléans:			
New-York, Américaine	6	8	3
Nou-Orléans, Southern	5	9	3
A Atlanta:			
Détroit, Américaine	7	8	0
Atlanta, Southern	8	11	2
A Mobile:			
St-Louis, Américaine	6	8	6
Mobile, Southern	3	6	2
A Tampa:			
Washington, Américains	3	8	2
Cincinnati, National	3	10	0
(égale, 12 manches)			
A St-Louis:			
New-York Nationale	4	9	2
Boston, Nationale	1	3	2
A San Francisco:			
Pittsburg, Nationale	12	17	3
San Francisco, P.C.	8	13	9
A Montgomery:			
Philadelphie, Américaine	9	11	1
Baltimore, Internationale	1	5	2
A San Antonio:			
San Antonio, ligue Texas	6	10	0
Boston, Américaine	5	9	2

JOUTES DE DIMANCHE

A Nouvelle-Orléans:			
New-York, Américaine	5	13	0
Nou-Orléans, Southern	7	9	3

Young Stribbling contre McTigue

New-York, 31. — Mike McTigue, champion du monde des poids-moyens, rencontrera ce soir à New-York, l'un des meilleurs hommes de sa classe lorsqu'il fera face à Young Stribbling, dans un combat de douze rondes sans décision.

Stribbling devra mettre McTigue hors de combat ou gagner sur un "foul" pour lui enlever le titre que l'irlandais a décroché l'an dernier en battant Battling Siki, mais si la bataille dure les douze rondes, McTigue conservera son titre même s'il était déclaré par son rival.

LETTRES DE FADETTE

3ème et 4ème séries, 50c, franco me s'erte. . . 80c, franco Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la Librairie du "Devoir".

QUATRE JOURS D'UN CONTINENT A L'AUTRE

Deux ou trois jours sur le Saint-Laurent enchaînés, quatre jours seulement sur la haute mer, tel est le service canadien de la ligne Cunard pour l'Europe.

Et vous voyagez au milieu d'un confort luxueux, tout à été conçu et toutes les dispositions ont été prises pour que les passagers se sentent chez eux. Un anticipé chaque soir et pour la chaque besoin.

Les célèbres navires de la classe "A" naviguent de Montréal à Plymouth, à Cherbourg et à Londres et les superbes CARMANIA et CARONIA — les navires jumeaux — voyagent de Québec à Belfast et à Liverpool.

Voyez l'agent de la ligne Cunard dans votre ville pour en obtenir des renseignements quant aux dates de départ, taxes, etc. ou écrivez à: The Robert Reford Company, Limited, agents généraux, Québec, Montréal, Saint-Jean, N.-B., Halifax.

Ligne Cunard

Service CANADIEN

CIGARETTES DERBY

QUALITE ET ECONOMIE

10¢ LE PAQUET

WILLS SOUS CONTRAT

New-York, 31. — Harry Wills, le nègre de la Nouvelle-Orléans, qui n'a pratiquement pu rien faire depuis deux ans dans le pugilat, a fait un pas vers un combat de championnat avec Jack Dempsey, en signant un contrat de deux engagements avec le promoteur Tex Rickard.

Rickard, en faisant des déclarations au sujet du

LE CABINET POINCARÉ POURSUIVRA SA POLITIQUE

Le président du conseil a présenté son ministère reconstitué samedi midi — M. Millerand a promis sa plus entière coopération — Baisse du coût de la vie et économie.

Paris, 31 (S.P.A.) — Le conseil du nouveau ministère s'est réuni pour la première fois samedi matin et à l'issue de la conférence plusieurs ministres ont déclaré que la politique de M. Poincaré, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, serait continuée.

A midi, samedi, M. Poincaré a présenté officiellement les membres de son cabinet au président Millerand au palais de l'Élysée. Le président de la République a félicité le président du conseil d'avoir réussi à grouper autour de lui les plus brillantes personnalités. Il ajouta que le gouvernement pouvait compter sur l'entière coopération du président en toutes circonstances et en harmonie avec les meilleurs intérêts de la nation pour régler les épineux problèmes que comporte la situation présente.

Tous les ministres paraissaient de très bonne humeur. M. Louchet, ministre du commerce, dé-

clara qu'il s'efforcera en premier lieu de faire baisser le coût de la vie. Justin de Selves, ministre de l'intérieur, a dit que les membres du cabinet sont unanimes à vouloir poursuivre la politique de M. Poincaré. "Tant dans les affaires domestiques que dans la politique extérieure", renchérit le ministre de la guerre, M. Maginot. M. François-Marsal, le ministre des finances, a déclaré que son département visait à l'économie. Aucune dépense ne sera consentie sans être compensée par des recettes équivalentes, dit-il.

La déclaration ministérielle du nouveau gouvernement était prête à quatre heures hier après-midi. Le conseil des ministres l'a approuvée et ratifiée. Le président du conseil la lira aujourd'hui à la Chambre et le vice-président Edmond Lefebvre du Prey en donnera lecture au Sénat. M. Poincaré demandera que le débat soit ajourné à demain.

APRÈS M. DAUGHERTY CE SERA LE TOUR DE M. MELLON

Les démocrates américains veulent continuer leur enquête dans plusieurs départements du ministère Coolidge.

WASHINGTON, 31 (S.P.A.) — Maintenant que le procureur général a démissionné, on ne sait si l'enquête sur l'administration du département de la justice va se continuer. Le président de la commission d'enquête, M. Brookhart, a déclaré samedi que les buts de l'investigation ont été atteints dans une large mesure, mais le sénateur Wheeler, démocrate du Montana, premier instigateur de l'enquête, veut que celle-ci se poursuive.

Au Sénat, un mouvement se dessine pour faire subir à M. Mellon, secrétaire de la Trésorerie, un sort analogue à celui de M. Denby et de M. Daugherty. Il se peut que les démocrates et les républicains-radicaux attaquent le ministre de l'agriculture, M. Wallace, et le ministre du commerce, M. Hoover. Leur tactique serait de désagréger le cabinet Coolidge en obtenant la tête d'un ministre de temps à autre.

Hommage à M. de Vitrolles

AU BANQUET DONNE SAMEDI SOIR PAR LE COMITÉ FRANCE-AMÉRIQUE S. G. MGR GAUTHIER, MM. DANDURAND, TASCHEREAU, DU ROURE ET BEAUBIEN ONT TOUR À TOUR SALUÉ LE NOUVEAU CONSUL DE FRANCE À MONTREAL.

Le banquet de bienvenue organisé par le comité France-Amérique en l'honneur de M. le baron de Vitrolles, le nouveau consul français, a eu lieu samedi soir au Ritz-Carlton, sous la présidence du sénateur Raoul Dandurand.

On remarquait Sa Grandeur Monseigneur Georges Gauthier, M. L.-A. Taschereau, le sénateur C. P. Beaubien, L.-A. David, le juge Surveyer, les sénateurs Casgrain et Béique, le juge Archer, M. C.-J. Doherty et M. Georges Simard.

Le lieutenant-gouverneur, M. Narcisse Pérodeau, était présent. M. Dandurand a souhaité la bienvenue au nouveau consul au nom du gouvernement fédéral. Il signale le fait que la nomination de M. Vitrolles marque une date dans l'histoire et le développement de la politique étrangère du pays. Il note cependant que, alors que les autres envoyés diplomatiques passaient inaperçus au pays à venir jusqu'ici, le consul de France a tout de fois toujours été considéré comme le personnage marquant du corps diplomatique étranger au pays.

M. de Vitrolles a remercié brièvement et félicité l'élément canadien-français de la part importante qu'il a apportée au rayonnement de l'idée française sur le continent américain.

M. L.-A. Taschereau a souhaité la bienvenue au consul, au nom de la province de Québec et a payé un tribut d'hommages à M. P.-E. Naggar. Il a raconté ensuite comment les relations du Canada français, interrompues en 1760, se sont renouvelées avec la France.

Sa Grandeur Mgr Gauthier signale tous les efforts que M. Naggar et déjà M. le baron de Vitrolles ont fait pour résoudre de la meilleure façon le problème des relations intellectuelles et morales des deux pays.

"Personne ne peut méconnaître, continue Mgr Gauthier, tous les efforts que nous avons faits pour créer dans notre métropole un foyer de science, de arts et de culture, afin d'établir entre la France et notre pays un échange commercial, il faut encore et surtout un échange intellectuel. Nous l'avons déjà compris, puisque c'est en France que nos jeunes vont s'alimenter et vont chercher tout ce que la science française peut offrir, le soleil et les méthodes de travail et de clarté qui sont à la base des succès remportés par nos cousins de France."

M. René du Roure parle des succès croissants du français à l'Université McGill et des conséquences bienfaisantes de la culture française en un tel milieu.

Le sénateur Beaubien raconte le voyage du train-exposition canadien en France et de la grande hospitalité qu'il a reçue dans toutes les villes françaises. Il déclare que la France qu'il a connue n'est pas animée par le militarisme, mais qu'en face des fléaux qui l'ont meurtrie, elle veut se protéger.

Sir Lomer est de retour

Sir Lomer et lady Gouin sont rentrés samedi soir d'un voyage d'un mois aux Antilles. Sir Lomer s'est déclaré en bonne santé.

Les préparatifs d'une souscription

MM. HENRI SAINT-JACQUES ET CHARLES LECLERC, D'OTTAWA, VIENNENT EXPOSER LA SITUATION SCOLAIRE ONTARIENNE, DIMANCHE, A LA SALLE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION — UNE QUÊTE A DOMICILE.

Les paroissiens de l'Immaculée-Conception ont accueilli avec beaucoup de sympathie deux des vaillants lutteurs de la minorité ontarienne, MM. Charles Leclerc et Henri Saint-Jacques, d'Ottawa, venus pour leur exposer la situation scolaire qui est faite à nos compatriotes de l'Ontario. Ils ont rempli, à l'appel du groupe Pie X de l'Association catholique de la jeunesse, la salle de l'Immaculée-Conception, dimanche soir, et reçu une invitation pressante pour la collecte à domicile de dimanche prochain.

Les jeunes gens du groupe Pie X organiseront cette quête par toutes les rues de la paroisse, dimanche le 6 avril, afin de contribuer au fonds de souscription en faveur de la minorité ontarienne. C'est pour préparer cette quête qu'ils ont convoqué hier soir, les membres de l'Immaculée-Conception, à la salle paroissiale, pour les mettre au courant de la lutte de nos frères dans la province voisine.

M. Henri Saint-Jacques, ancien inspecteur d'écoles bilingues qui a remis sa démission pour ne pas servir de marche-pied contre ses compatriotes, a parlé en connaissance de cause du régime que l'on impose à la minorité française de l'Ontario.

Il a cité des faits et des chiffres qui ont fait impression. M. Charles Leclerc, rédacteur en chef de l'*Opinion*, organe de l'Union Saint-Joseph du Canada, a donné avec chaleur les motifs de la résistance et les raisons de leur venir en aide.

M. Saint-Jacques expose, d'abord, les conditions où se trouvaient les Canadiens français avant le règlement 17, sous les régimes Ross et Whitney; le premier avait accordé la liberté la plus complète aux écoles de nos compatriotes, mais il les avait négligées et laissées à eux-mêmes sous le rapport de la construction d'écoles et de la création d'écoles normales. Alors, les Canadiens français avaient des écoles où l'on n'enseignait pas d'anglais, qui étaient confiées à des communautés de frères et de sœurs dans les villes, et à des institutrices de Québec, dans les campagnes. La situation était quasi-satisfaisante.

Mais les fanatiques de Toronto se sont soulevés de haine contre l'école française, jurant de la faire disparaître de l'Ontario. Ils ont fait pression auprès du gouvernement donnant l'enseignement de l'anglais, tant d'heures par jour dans toutes les écoles de la province. Le règlement resta lettre morte pour nos compatriotes, qui en profitèrent pour consolider davantage leurs propres écoles françaises.

Sir James Whitney vint ensuite au pouvoir, animé des meilleures dispositions pour les Canadiens français; il essaya l'assaut des fanatiques et résista, grâce à l'influence des six ministres canadiens-français qui faisaient partie de son cabinet. Il construisit des écoles normales bilingues, les dota de professeurs français et sanctionna le fonctionnement des écoles bilingues en Ontario.

Comme tout allait bien, nos compatriotes s'endormirent dans une douce quiétude et laissèrent faire les choses. Nos compatriotes s'habituaient à voir les Anglais maîtres partout, riches et puissants et instinctivement ils suivirent le courant de l'anglicisation. Les inspecteurs d'écoles s'attachèrent à dénigrer les écoles françaises et réussirent à merveille dans la campagne. Fort heureusement, les Français réveillèrent notre race, les forces, comptant un succès assuré, ils résolurent la disparition complète des écoles françaises, et firent voter le règlement 17. Nos compatriotes se soulevèrent sous l'affront et organisèrent la lutte que nous voyons encore se dérouler aujourd'hui.

Il ne faut pas se laisser aller à se désoler. Nos compatriotes ne veulent point que leurs enfants fussent dénigrés et réagissent fermement contre les persécuteurs.

Pour mener la bataille, il faut le nerf de la guerre; les chefs viennent le demander au vieux Québec. M. Charles Leclerc exposa longuement ce thème de la solidarité qui réunit tous les groupes de notre race au Canada; ceux qui luttent seuls, avant-postes, doivent être secourus sans quoi leur défaite entraînera un assaut formidable au château-fort même de la race. Il dit toute la reconnaissance des Canadiens français de l'Ontario, envers l'Association catholique de la jeunesse qui a pris l'initiative de centraliser les secours et d'apporter des munitions aux combattants.

Il a développé les raisons de la résistance. Nos compatriotes de la basse veulent rester fidèles à leur mission; ils tiendront haut et ferme le flambeau de la civilisation française et catholique contre l'anglo-saxonisme protestant et son matérialisme outrancier. C'est une lutte entre deux courants: le courant de la matière contre celui de l'esprit; elle est engagée à fond, à Ottawa et en Ontario. Les Canadiens français de Québec ne peuvent pas y rester indifférents; c'est pour eux un devoir sacré d'y prendre part.

Ne répétez pas, conseille M. Leclerc, les erreurs passées, sans que vous ne surviez pas. C'est le temps de réparer les péchés que nous avons commis contre la race, c'est l'heure d'affirmer nos convictions, c'est le moment d'exercer notre influence. A vous de Québec de venir nous aider généreusement, car cette lutte est la vôtre aussi, si vous ne voulez pas être submergés un jour par les puissances dénégationnelles qui vous entourent. Nous comptons sur vous.

Le R. P. Filiatrault, recteur de l'Immaculée-Conception, a remercié les deux conférenciers de leurs bonnes paroles et de leur appel chaleureux à la générosité de la bonne province de Québec. Il se fait l'interprète de tous pour leur dire qu'ils ne sont pas venus en vain; il les invite à continuer leur lutte de réclamation la-bas, tandis qu'ici leurs compatriotes feront aussi tout leur devoir.

Un bourreau sensible

Londres, 31 (S.P.A.) — John Ellis, le bourreau officiel anglais, vient de quitter ses fonctions d'exécuter pour une raison inconnue. Ellis exerçait son métier depuis vingt-trois ans et avait jusqu'ici décapité plusieurs citoyens de vie à trépas. Ellis est élève de volailles et les aime d'une telle tendresse que lorsqu'il s'agit de leur tordre le cou, il requiert les bons services d'un ami complaisant.

Le tarif postal en France

Paris, 31 (S.P.A.) — Le tarif postal de France sera augmenté de cinquante pour cent à partir du premier avril.

L'heure d'été en France

Paris, 31 — L'heure d'été est en vigueur en France depuis samedi soir à onze heures.

LA PLUIE ET LA NEIGE FONT DES DÉGÂTS AUX ETATS-UNIS

Le Pennsylvanie, la Virginie occidentale et le Maryland sont particulièrement affectés — Plusieurs victimes.

Pittsburg, Pennsylvanie, 31 (S.P.A.) — Les inondations produites en Pennsylvanie, en Virginie occidentale et au Maryland par la pluie et la fonte des neiges avaient dévasté une immense étendue de territoire, hier soir, faisant treize victimes et causant des dégâts pour plusieurs millions de dollars.

Une famille de cinq personnes a péri à Kiltzmill, Maryland, trois enfants ont perdu la vie à Melcroft, Pennsylvanie, un enfant s'est noyé à Johnston, Pennsylvanie, un père et une mère ont péri en voulant sauver leurs enfants à Pittsburg. D'autres accidents se sont produits à Connelville et Newcastle.

Les dégâts sont évalués à trois millions de dollars à Cumberland et à un million cent mille dollars à Pittsburg. On n'a pas d'idée des dommages dans les autres districts. Les dommages les plus considérables ici ont été causés aux usines situées sur la rivière.

Kansas-City, Missouri, 31 (S.P.A.) — Le nombre des décès causés par la violente tempête qui a balayé le sud-ouest vendredi était de quatorze hier soir. Les dégâts s'élevaient à plusieurs centaines de milliers de dollars. Des centaines de personnes ont été blessées.

Huit morts ont été enregistrés au cours de la tornade qui a ravagé le centre de l'Oklahoma, près de Shawnee. Les autres villes qui ont le plus souffert sont Enid, Guthrie, Frederick, Noble, Hillis et Holdenville.

Dans le sud-est du Missouri, le nombre des morts est monté à cinq hier. Un des blessés est à l'article de la mort. Il y aurait quatre autres décès, mais cette nouvelle n'est pas confirmée.

Les morts dans le Missouri sont

une femme à Cap Girardeau, une femme près de Sikeston, un enfant près de Charleston et un noir non identifié.

Benjamin Wintroub a été tué à Shelby, Missouri, par un mur de brique qui s'est abattu sur lui.

Dans le Kansas et le Texas, plusieurs personnes ont été blessées. Les dommages sont considérables.

St-Paul, Minnesota, 31 (S.P.A.) — La ville et le district se dégageaient, hier, des énormes bancs de neige accumulés par l'une des plus effroyables tempêtes qui aient été enregistrées dans cette partie du Nord-ouest. Le firmament s'éclaircit mais le froid est encore grand.

On fait mention de deux morts et l'on calcule que les dégâts sont de plusieurs centaines de milliers de dollars. Les communications téléphoniques et les circulations sont gênées. Les compagnies de tramways disent que l'immobilisation est la plus complète qui se soit produite depuis quarante ans. Seulement quelques lignes de tramways étaient utilisées.

Le professeur Andrew Boss, agronome et directeur de la station des expériences de l'Université de Minnesota, déclare: "C'est merveilleusement idéal où le manque d'humidité devenait alarmant".

Deux des plus grands magasins à rayons de St-Paul ont fermé leurs portes samedi midi et le centre du district des affaires était presque désert.

Les travailleurs eurent recours à toutes les méthodes imaginables pour se rendre à leur travail. L'un d'eux, monté en skis et armé d'un balai, se transporta à son bureau sans faire un seul effort.

LE BUDGET ITALIEN S'ÉQUILIBRE

Les revenus balanceront avec les dépenses à la fin de la présente année fiscale.

MILAN, 31. — Le ministre des finances, M. Alberto De Stefani, a déclaré dans un discours ici hier que le budget italien serait équilibré à la fin de la présente année fiscale. Les déficits qui étaient devenus chose chronique sous les gouvernements précédents ont été effacés. Le ministre a déclaré que l'état financier du pays est stable, étant donné que les revenus permanents augmentent et que les taxes temporaires imposées pendant la guerre diminuent graduellement.

LES AVIATEURS SONT A ROME

Les trois aéronautes anglais repartiront probablement aujourd'hui pour Brindes et Athènes.

ROME, 31. — Le biplan *Napier Lion* à bord duquel trois aviateurs anglais essaient de faire le tour du monde avant les Américains, engagés dans une course semblable du côté de l'Asie, est arrivé à Rome samedi, après avoir été retardé d'un jour à Lyon, en France, par le mauvais temps et avoir dû faire une halte pour la nuit à Civita-Vecchia. Le commandant MacLaren a déclaré qu'il ne repartirait qu'aujourd'hui pour Brindes et Athènes. Il se peut qu'il n'arrête point à Brindes.

Feu Mme Vve C.-A. Poirier

Hier matin est décédée, en la maison de la Société St-Elisabeth, 29, rue Seymoux, Montréal, une vénérable octogénaire, dans la personne de madame veuve Charles-Alfred Poirier, (Octavie Tréhaud-Ducharme).

La défunte, née à Saint-Jean-Baptiste de Rouville, était âgée de 86 ans. Elle était par sa mère, Florence Ducharme, parent de Mère Marie-Rose, fondatrice de la congrégation du SS. NN. de Jésus et Marie. Elle était aussi la cousine de feu le R. P. Ducharme, S.J., et du docteur L.-B. Ducharme, ancien professeur à l'Université Laval et la tante de M. l'abbé Willie-H. Ducharme, curé de Southbridge, Mass. et de madame Elie Bourbonneau, de Québec.

Elle laisse un frère, Alfred Tréhaud-Ducharme, de St-Pie-de-Bagot; ses enfants, Frédéric, agent de commerce; Arthur, employé aux douanes; Georges, marchand; l'abbé Ant-Ovila, curé de Troy, N.-H.; Soeur Marie des Anges, de la Société Sainte-Elisabeth et Stanislas, voyageur de commerce; ses petits-enfants, Roméo Poirier, avocat-journaliste à "La Patrie", Juliette, Gaston, René, enfants de Frédéric; madame F.-E. Morin, (Eva), de Sherbrooke, Gabrielle, Mère Marie-Henrietta, franciscaine de Marie, de Québec, Paul, Georges, enfants d'Arthur; Georges-Albert, Gertrude, Soeur Marie-Rose-Eulalie et Soeur Marie-André-du-Sacré-Cœur, de la congrégation du SS. NN. de Jésus et Marie, Laurent, Jean, Henri et Agnès, enfants de Georges; Lucien, fils de Stanislas.

Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 h. 15, au 1er étage, en l'église Saint-Leon-de-Westmont.

La messe des morts sera chantée par son fils, M. l'abbé Ant-Ovila Poirier, curé de Troy, N. H. L'inhumation aura lieu à Waterloo, dans le terrain de la famille Poirier. Un second service y sera chanté mercredi matin.

La défunte faisait partie du Tiers-Ordre de Saint-François.

M. le juge Monet perd perd un bébé

M. le juge Amédée Monet vient d'être plongé dans le deuil par la mort de sa fille, âgée de deux mois et sept jours. La fillette est morte hier. Les funérailles auront lieu vers trois heures et un quart cet après-midi, à l'église Saint-Edouard.

Nous prions M. le juge Monet d'accepter nos sympathies.

Un bourreau sensible

Londres, 31 (S.P.A.) — John Ellis, le bourreau officiel anglais, vient de quitter ses fonctions d'exécuter pour une raison inconnue. Ellis exerçait son métier depuis vingt-trois ans et avait jusqu'ici décapité plusieurs citoyens de vie à trépas. Ellis est élève de volailles et les aime d'une telle tendresse que lorsqu'il s'agit de leur tordre le cou, il requiert les bons services d'un ami complaisant.

Le tarif postal en France

Paris, 31 (S.P.A.) — Le tarif postal de France sera augmenté de cinquante pour cent à partir du premier avril.

L'heure d'été en France

Paris, 31 — L'heure d'été est en vigueur en France depuis samedi soir à onze heures.

TELEPHONE EST 8000

Dupuis Frères

Continuation de la Vente du Stock de Faillite de O. LANGLOIS LIMITEE

Cette grande vente, commencée ce matin, à nos magasins, et durant laquelle vous pouvez acheter des

Meubles, Carpettes, Poêles, Etc.

à meilleur marché qu'à aucune autre vente, se continuera demain.

Il se fait actuellement plusieurs grandes ventes de meubles et fournitures de maison, mais aucune ne peut rivaliser avec celle-ci, parce que personne à Montréal n'a pu se procurer de marchandises comme celles que nous offrons aux bas prix que nous avons payés pour ce stock de faillite composé entièrement de marchandises absolument fraîches.

En autant qu'il nous en restera, nous offrons tout spécialement demain:

18 Secrétaires en chêne, acajou et noyer, 14.85	14 Paravents à 3 panneaux; finis avec cretonne ou fibres. 5.75
28 Piédestaux en chêne, acajou ou noyer. 4.75	35 Porte-parapluies fini chêne fumé réceptacle à l'intérieur. 3.90
90 Tabagies, pour fumeurs; dessus avec réceptacle en verre pour cendres. 1.00	10 Tables à thé, genre "gate-leg"; fini noyer ou en acajou. 29.50
30 Lampes Bridge pour plancher, complètes avec abat-jour en soie 13.75	17 Petits cabinets pour chambre de bain; fini émaillé blanc. 3.75
12 Lits en bois; grandes dimensions seulement. Lot désassorti. 2.95	30 Sommiers tissés ou à spirales; différentes dimensions. Lot désassorti. 3.75
34 Tables de différentes dimensions et nuances. Lot désassorti. 1.85	18 Couchettes de bébé; acier fini émaillé blanc; sommier de bonne qualité. 5.75
20 Petites lampes de table; fini acajou ou noyer. 2.95	8 Abat-jour en soie pour lampe de table; ont de légères imperfections. 1.75
45 Chaises hautes et berceuses pour enfants; fini doré, émaillé blanc ou en osier. 2.95	184 Oreillers remplis avec combinaisons de plumes et recouverts en couil de fantaisie; dimensions: 18 x 26 pouces. .59

Pas de commandes postale, téléphonique ni contre remboursement (C. O. D.)

Carpettes et Fournitures de Maison

Outre les aubaines incomparables du stock de O. Langlois, limitée, nous offrons les valeurs extra spéciales ci-dessous:

CARPETTES WILTON anglaises, venant d'arriver. Choix des plus jolies nuances convenables pour n'importe quelle pièce de la maison; dimensions: 9 x 6,9, très spéciale. **38.50**

CARPETTES AXMINSTER de belle qualité, réduites plus bas que le prix du manufacturier; il est temps plus que jamais de vous en procurer une avant que le lot ne s'épuise.

Dimensions:
9 x 6,9... 24.95
9 x 10,6... 37.00

CARPETTES BALMORAL sans couture; choix de dessins et de nuances. Ceci est une autre aubaine dont nous vous conseillons de prendre avantage avant que le lot ne s'épuise.

Dimensions:
9 x 6,9 — régulier 19.75, pour... 13.98
9 x 7,6 — régulier 22.00, pour... 17.60
9 x 9 — régulier 25.50, pour... 17.95
9 x 10,6 — régulier 29.00, pour... 23.20
9 x 12 — régulier 33.00, pour... 26.40

CARPETTES AXMINSTER; texture très serrée; nuances: bleu, vieux rose, vert et brun; dimensions: 3 x 5,6; prix rég. **4.98**

Assortiment complet de CARPETTES Congoleum "Seacoe d'or". TULLE blanc pour rideaux, 36 pouces de largeur; qualité de .55 la verge pour... **.39**

MARQUETTE de couleur, imitant bien le marbre importé; appropriée pour draperies ou rideaux; largeur: 36 pouces, régulier .60 la verge, pour... **.39**

Largeur, 50 pouces, régulier 1.25 la verge pour... **.89**

MARQUETTE blanche à pois ou à dessins de fantaisie; 36 pouces de largeur; qualité de .70 la verge, pour... **.35**

STORES pour fenêtres; nuances: vert, crème et blanc; bonne toile et bons rouleaux; dimensions: 37 x 70 pees, chacun **.69**

GRANDS PANNEAUX en tulle écri appropriés pour rideaux sur la vitre; tous finis avec frange au bas; 2 1/2 verges de hauteur; qualité de 2.50, pour... **1.35**

MADRAS de nuances combinées; belle qualité très épaisse; qualité de .95 la verge pour... **.69**

CRETONNE anglaise et américaine; 36 pouces de largeur; grand choix de nuances et de dessins appropriés pour rideaux, draperies, couvertures de meubles et ouvrages de fantaisie; qualités de .75 et 1.00 la verge, pour... **.49**

—Au troisième

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

J.-N. Dupuis, Prés. Eug. Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant
rues Sainte-Catherine, D'Amontigny, Saint-André et Saint-Christophe.